LE MAGAZINE DE LA DIRECTION COMMUNE

OCTOBRE 2024

B.A.-BA #13

Brèves & Actualités de Brocéliande Atlantique

AUTOUR DE NOUS

ERISPOË, le fonds de dotation du CHBA

GRAND ANGLE

- Deux maternités unies, pour le bien-être et la sécurité des bébés et de leurs mamans
- Prise en charge des violences faites aux femmes

RENCONTRE

Service de sécurité incendie dans nos établissements

BROCÉLIANDE ATLANTIQUE
GROUPEMENT HOSPITALIER

Le magazine des établissements en direction commune de Vannes-Auray, Ploërmel, Josselin, Belle-Île-en-Mer, Malestroit et Quiberon.

ÉDITO

SOYEZ ACTEUR DE CE MAGAZINE !

Vous souhaitez rejoindre le comité de rédaction de ce magazine ?

Faites-vous connaître auprès de : communication@ch-bretagne-atlantique.fr

Notre territoire a la chance d'être doté de 2 belles maternités publiques, engagées ensemble pour la qualité et la sécurité des nouveau-nés et de leurs parents.

La restructuration de la néonat à Vannes et la mobilisation des professionnels à l'occasion de la visite de re labellisation IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) à Ploërmel début octobre traduit bien cet engagement.

Elles illustrent l'engagement de l'ensemble des professionnels de nos établissements dans la démarche qualité pour poursuivre l'amélioration des conditions de prise en charge de nos patients et résidents.

Les évaluations externes des structures médico-sociales à venir vont à leur tour permettre de valoriser cet engagement et nos pratiques.

Poursuivons ensemble dans cet objectif d'amélioration continue, au service de nos patients et résidents.

Bonne lecture.

Philippe **COUTURIER**, Directeur Général
Vannes-Auray, Ploërmel, Josselin, Belle-Île-en-Mer, Malestroit et Quiberon

SOMMAIRE

3-7 ACTUALITÉS

8 AUTOUR DE NOUS

9-11 LA VIE DE LA DDS

12 AFFAIRES JURIDIQUES

13-17 GRAND ANGLE

20 TOUT S'EXPLIQUE

PANORAMA 32-35

HÔPITAL ÉCO-RESPONSABLE 27-29

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 30-31

TALENT CACHÉ 26

INNOVATION EN SANTÉ 22-25

RENCONTRE 19-21

Directeur de la publication : Philippe COUTURIER - **Responsable de la rédaction** : Marie POUSSIN - **Comité de rédaction** : Isabelle BETROM, Julien CHARLES, Régis FOREST, Stéphanie GANNE, Sophie GROSVALET, Aurélie LE MOULEC, Christine MARGERIN, Antoine MERLET, Marie POUSSIN, Erwan PRIVAT - **Crédits photos/ illustrations** : Direction de la Communication, A-C ESTEVE, Pixabay, Freepik, Canva - **Conception** : agence SMAC / **Réalisation** : Direction de la Communication **Impression** : 500 exemplaires - Reprographie du CHBA - **Ont contribué à ce numéro** : Marie POUSSIN, Félyse LAUNAY, Julien CHARLES, Sandrine EON, Valérie JEANNE, Stéphane TATIBOUET, François HAMELIN, Erwan PRIVAT, Julien CHARLES, Jean-Baptiste CHEVANCE, Sébastien BIGOT, Isabelle BETROM, Hugo GUEGUEN, Nathalie BORIES, Ségolène HOMFRAY-DAVIES, Équipe d'ergothérapeutes du CHBA (Auray), Baptiste TERSIGUEL, Caroline BILHAUT, Corinne BRIÈRE, Guilaine PASCOET, Mélisande URCUN, Paul FUNEL, Jeanne-Marie-BOUXIN, Patrice KNUCHEL, Bertrand COURTEL, Ludivine BEAULANT, Martine GREGORIS, Erwan PRIVAT, Erwan ARZEL, Julien ANDREOLI, Aurélie LE MOULEC, Laurence DUBREUIL - **Référence Qualité :** DC 4 MGT 003 – V13

Le CH de Ploërmel a été certifié par la HAS, au cours de l'été.

L'ACTUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Ploërmel

CERTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute Autorité de Santé (HAS) a décerné fin juillet au Centre Hospitalier de Ploërmel, la mention « Établissement certifié Qualité des soins confirmée » pour 4 ans.

Cette certification est une fierté et un atout pour consolider nos ambitions sur notre territoire de santé.

Elle reconnait l'engagement dans l'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins.

Merci à l'ensemble des professionnels de santé pour leur mobilisation et leur professionnalisme dans la préparation qui a mené à cette certification, ainsi qu'à tous les usagers pour leur confiance !

Josselin

LA PLATEFORME DE RÉPIT DU CENTRE HOSPITALIER DE JOSSELIN FÊTE SES 1 AN D'OUVERTURE !

La plateforme de répit permet l'accompagnement des aidants à domicile s'occupant de personnes atteintes de maladie neuro dégénératives, maladies chroniques quel que soit l'âge de l'aidé.

Ce dispositif a pour vocation d'éviter l'épuisement de l'aidant, d'apporter un soutien et des conseils, de bénéficier d'un soutien psychologique, de conseils en aménagement de l'habitat, d'activités gratuites comme la sophrologie ou des séances de massage.

La plateforme de répit organise également une halte répit à domicile. Ce dernier dispositif permet à l'aidant de pouvoir « s'évader » le temps d'une demi-journée, aller à une consultation médicale, chez le coiffeur, ou tout simplement de souffler.

Cette année, des formations gratuites à destination des aidants sont mises en place. Des « journées parenthèses » pour les aidants sont également organisées. L'objectif est de permettre à l'aidant de souffler le temps d'une journée avec un professionnel du service, de sortir de la position de soignant.

À titre d'exemple, la plateforme de répit a organisé la fête de la musique sous un esprit « guinguette » comme autrefois avec la Belle Équipe le 4 juillet.

Grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, l'ensemble des actions proposées par la plateforme de répit est totalement gratuit.

CHBA

DU NOUVEAU À L'HÔPITAL DE JOUR (HDJ) GÉRIATRIQUE : UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CHUTES !

L'hôpital de jour joue un rôle majeur dans l'interface ville-hôpital et permet d'accueillir des personnes âgées afin de réaliser une évaluation globale avec l'accès à un plateau technique tout en évitant une hospitalisation complète. L'équipe y mène une évaluation globale ainsi que des réévaluations régulières, propose des bilans, des traitements et participe à la coordination des soins. Les intervenants y sont pluridisciplinaires (médecins gériatres, infirmiers, ergothérapeutes, kinés, psychologues, assistants sociaux, diététiciennes, psychomotricienne, éducateur en activité physique adaptée, neuropsychologue, orthophoniste).

Un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus chute dans l'année et cet événement fréquent est responsable de 130 000 hospitalisations en France. **En septembre 2023, un nouveau parcours « prévention des chutes » a ouvert au sein de l'HDJ gériatrique :**

- Groupe de 8 patients avec séance en demi groupe
- Programme de 2 jours par semaine pendant 6 semaines : actions éducatives sur la prévention des chutes (chaussages, nutrition, environnement, aide technique etc.), activité physique adaptée et kinésithérapie, soutien psychologique et psychomotricité
- Possibilité d'ateliers de stimulation cognitive en fonction du profil du patient avec plainte cognitive associée (neuropsychologue, orthophoniste)

Critères d'inclusion : plus de 75 ans, troubles cognitifs légers (MMSE* sup ou égal à 22/30), état compatible avec maintien au domicile, ayant déjà chuté ou à haut risque de chute, vivant au domicile et motivés.

Patients évalués en Évaluation Gériatrique Standardisée (EGS) ou repérés en hospitalisation. Si vous repérez un patient hospitalisé pouvant bénéficier d'un accompagnement, n'hésitez pas à contacter le service :

- Tél. 02 97 01 89 15
- Mail : hdj.decker@ch-bretagne-atlantique.fr

Pour consulter le flyer à destination des patients et de l'entourage, flashez le QR code suivant :

**MMSE : Mini-Mental State ou Mini-Mental State Examination ou test de Folstein est un test d'évaluation des fonctions cognitives et de la capacité mnésique d'une personne.*

Belle-île-en-Mer & Quiberon

DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉPIT

À compter du mois d'octobre, la Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants étend son activité sur la presqu'île de Quiberon et à Belle-Île-en-mer en y déployant des premières interventions au plus proche des usagers. Pour rappel, ce dispositif s'adresse à toute personne en situation d'aidant pour un proche de plus de 60 ans vivant à domicile. Sur ces deux territoires, l'objectif assigné à la plateforme est de répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils, de relais et de formation pour conforter les aidants dans leur rôle dans une logique de proximité.

À terme, un repérage des besoins et des attentes des personnes sera mis en place, permettant de proposer d'autres prestations de répit ou de soutien à l'aidant (yoga, sophrologie, activité physique, sorties culturelles...) et notamment en offrant du temps libéré ou accompagné. Sur nos territoires, ce nouveau dispositif doit favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle et lutter contre le repli et l'isolement des aidants.

Elsa PAPION, psychologue de la plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants propose donc des entretiens de soutien psychologique et des groupes de parole. Les aidants habitant le secteur de Quiberon, de Belle-Île-en-mer ainsi que les Iles d'Houat et Hoëdic pourront bénéficier de ce nouveau dispositif. La Place du Village, le salon des familles et la maison des usagers du centre hospitalier de Belle-Île-en-mer ainsi que les salles de l'animation et de l'accueil de jour de l'EHPAD de La Rose des Vents (Quiberon) seront mis à disposition des aidants.

Pour rappel, l'accès aux conseils et à l'information dispensés par les professionnels de la plateforme est gratuit.

Vannes

UN SITE INTERNET DES FILIÈRES GÉRIATRIQUES DÉDIÉ AUX RESSOURCES DU TERRITOIRE !

Lancé courant 2024, le site internet Filieres-geriatriques.broceliande-golfe-atlantique.fr est un projet commun des deux filières gériatriques de Vannes-Auray et de Malestroit-Ploërmel, soutenu par l'Agence Régionale de Santé, dans la perspective d'améliorer la lisibilité de l'offre de santé à destination des personnes âgées et de communiquer sur les différents travaux menés par les filières.

Le site est dédié à l'ensemble des professionnels impliqués dans le parcours des personnes âgées sur le territoire. Il permet d'accéder à un annuaire des ressources, une partie actualités/veille/agenda ou encore aux documents, outils et travaux réalisés par les professionnels des deux filières gériatriques.

Afin de répondre au manque de lisibilité des ressources territoriales, deux outils sont disponibles sur le site : l'annuaire des ressources et le référentiel de missions des services et équipes pluri-professionnelles intervenant auprès des personnes âgées du territoire.

Le but est de partager une source d'information commune et mise à disposition en accès libre à l'ensemble des professionnels. La version numérique permet d'être consultée et mise à jour facilement. Les Dispositifs d'Appui à la Coordination EAS Est Morbihan et Appui aux Parcours de santé et les filières gériatriques se sont associés pour favoriser une mise à jour plus efficiente. Un formulaire contact est également disponible pour tous les professionnels qui souhaiteraient transmettre une information, partager des travaux ou alerter sur une donnée erronée.

Flashez ce QR Code pour consulter le site internet des filières gériatriques

Flashez ce QR Code pour accéder à l'annuaire des ressources pour l'ensemble du territoire

Flashez ce QR Code pour accéder à la boîte à outils constituée par les filières gériatriques

Quiberon

DES VISITEURS PAS COMME LES AUTRES !

Suite à un essai à l'été 2023 de la venue de chèvres dans les jardins de la structure et l'engouement qu'elles avaient suscité, un nouveau projet a vu le jour.

Quib'Biques est une entreprise installée à Kerné sur la commune de Quiberon. Elle propose des balades à travers les chemins de landes. Pour compléter son activité, elle propose aussi des visites dans les établissements sur le principe de la médiation animale.

Depuis septembre 2024 et jusqu'à début juillet 2025, à raison d'une heure et demi tous les deux mois, les biquettes (Surprise, Mia, Torpille, Rescapée et Gazou) accompagnées de Jack (bouc) viendront rendre visite aux résidents de l'EHPAD.

Dans les jardins, en salle d'animation ou les chambres des résidents et en fonction du temps, elles se promèneront, dégusteront des carottes et des fruits fournis par l'établissement. Et recevront surtout aussi, beaucoup de caresses.

La première visite de septembre a été, encore une fois, un succès. Sur les bancs installés sur l'esplanade devant l'établissement, depuis les balcons ou les fenêtres des chambres, les résidents et le personnel ont passé un très bon moment. Certains résidents qui ne souhaitent pas venir à l'animation ont fait leur curieux en se mettant aux fenêtres. L'après-midi s'est conclu par la visite de chèvres, les plus petites, dans le quartier des Fleurs où elles ont déambulé à travers le couloir et investi certaines chambres à la grande surprise des personnes restées dans leur fauteuil.

Ploërmel

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ACCUEIL ET ORIENTATION DES URGENCES : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE RÉHABILITATION RÉUSSIE !

La réflexion autour du projet de réhabilitation du service des urgences remonte à novembre 2022 : un groupe de travail est alors mis en place et chargé d'organiser différents temps de rencontre avec les équipes. Cette démarche donnera lieu à 7 ateliers participatifs pour envisager conception et scénarios possibles.

Ces scénarios ont ensuite été soumis à une étude de faisabilité technique et financière.

Face aux contraintes architecturales, à la durée prévisionnelle des travaux (24 mois) et au coût financier d'une telle opération, la décision a été prise de « phaser » le projet de réhabilitation des urgences et d'engager une opération dite « préalable » centrée sur le réaménagement de l'espace Accueil et Orientation des urgences ; l'objectif étant de disposer dès 2024 d'une salle d'accueil dédiée à l'IOA (Infirmier organisateur de l'accueil) et d'une salle d'accueil « spécifique enfant » (écarts relevés par les expert-visiteurs en 2022).

Fin 2023, après avoir planché sur les différentes étapes du projet, la direction des travaux a confirmé la faisabilité des travaux mais en 2 temps afin de permettre aux équipes de s'organiser avant et après la visite de certification programmée en avril 2024.

Pendant plus de 6 mois, le service des urgences s'est organisé pour libérer au fur et à mesure les locaux impactés par ces opérations tiroir et maintenir dans les meilleures conditions possibles l'accueil et la prise en charge des patients.

La 1ère phase des travaux (2 mois) a permis entre janvier et avril 2024 :

- la **création d'une salle d'examen supplémentaire,** à la place d'une salle d'attente retour radio afin de permettre la création de l'espace IOA

- la **création de la salle d'attente retour radio et accueil « enfant »** à la place du bureau administratif qui a été relocalisé en proximité du service

La 2ème phase des travaux, plus longue (5 mois) a été réalisée après la visite de certification (soit de fin d'avril à fin août 2024) et a permis des avancées significatives dans la rénovation et la fonctionnalité des espaces.

L'objectif étant :

- de donner les moyens au service des urgences d'assurer, dans de meilleures conditions, la fluidité du parcours des patients ;
- de garantir la confidentialité et l'intimité des patients dès l'accueil aux urgences
- d'adapter et sécuriser l'environnement de travail des professionnels

Le service dispose aujourd'hui :

- d'une **salle d'accueil dédiée et identifiée IOA.**

- d'un outil d'information permettant aux patients de connaitre l'estimation de leur « délai d'attente » grâce à un écran positionné dans la salle d'attente.

- d'un **bureau des agents d'accueil administratif réhabilité** avec création d'une fenêtre afin de maintenir un contact et une attention envers les patients ou accompagnants situés en salle d'attente

- d'une **sécurisation des différentes zones du SAU** : circulation des différents filières, salle d'attente, SAS ambulance avec installation d'un système de fermeture automatique des portes permettant une marche en avant des patients et accompagnants couplée à un report d'écrans de contrôle déportés pour veiller à la sécurité des patients et prévenir tout risque d'intrusion.

Ces travaux en site occupé avec maintien de l'activité des urgences ont nécessité de la part des équipes une capacité d'adaptation et de réactivité pour mener l'organisation des soins, l'accueil des patients et des familles mais également pour rassurer ceux confrontés aux nuisances sonores inhérentes à ce type d'opération (dont la perte de repère lors des changements des circuits de circulation).

Espace dédié à l'IOA

« Chacun a fait preuve de patience, en prenant avec sérénité ces quelques mois d'inconforts. Nous avons particulièrement apprécié l'écoute des porteurs du projet concernant les attendus des équipes.

Celles-ci apprécient les nouvelles fonctionnalités. Les professionnels exerçant sur le poste IOA sont très satisfaits étant donné que l'espace IOA dédié coche quasiment toutes les cases (sécurité, environnement agréable, respect de l'intimité et de la confidentialité, diminution des interruptions de tâches...).

Nous avons connu quelques aléas pendant cette période de travaux mais nous avons pu compter sur l'implication de notre référent technique, le suivi attentif de la direction, la réactivité des services logistiques et d'appui aux soins.

***Un grand Merci** à tous et toutes pour tous les échanges et conseils qui ont permis de limiter le maximum de désagréments. »*

Stéphane TATIBOUET,
cadre de santé du service

CHBA

FOCUS SUR LES TRAVAUX DE VANNES

LA PHARMACIE

Suite à la panne d'un stockeur de médicaments de la pharmacie en janvier dernier, l'acquisition d'un automate a été lancé. Il doit permettre de sécuriser la délivrance des boites de médicaments, mais également d'automatiser le processus de réception/rangement des commandes, d'optimiser le stockage et de suivre les stocks.

Pour ce faire, la pharmacie bénéficie d'une zone de stockage provisoire supplémentaire qui a été mise en place sur les quais en juin, libérant ainsi de la place pour démonter les stockeurs au mois d'août et installer les 2 robots d'octobre à décembre.

Après la formation des équipes puis le chargement du stock de médicaments, l'automate sera prêt pour un démarrage le 10 décembre prochain, générant d'importants changements d'organisation au sein du secteur médicament de la pharmacie.

Mise en place d'une zone de stockage provisoire, sur les quais du CHBA, à Vannes ▲▼

LA NÉONAT

Le service de néonatalogie a déménagé dans l'unité saisonnière le 24 avril dernier.

Cela a permis de libérer l'ensemble du plateau pour les entreprises.

Actuellement les travaux sont essentiellement axés sur les locaux techniques soins intensifs et réanimation.

En parallèle, des travaux de grutage ont permis d'installer le matériel des centrales d'air en toiture terrasse.

L'installation dans les locaux réhabilités est prévue fin novembre.

De la recherche paramédicale, y compris en phase de travaux !

RENAISSANCE : RENforcement de la présence fAmiliale au seIn du Service de Soins de néonAtalogie dans un Nouveau Cadre Environemental

En lien avec leur engagement dans le réseau NIDCAP (Neonatal Individualized Developmental Care and Assessment Program), modèle qui place l'enfant et sa famille au centre du soin, l'équipe a émis l'hypothèse que les nouveaux locaux, en privilégiant des espaces plus intimes, augmenteraient le temps de présence familiale au sein du service de néonatologie.

Le projet, porté par Marie DEFONTAINE, puericultrice, souhaite vérifier cette hypothèse en évaluant la présence familiale (mère,co-parent, fratrie), la pratique du peau à peau et le recours à l'allaitement maternel dans les anciens et les nouveaux locaux.

Un premier recueil de 3 mois a été réalisé avant le déménagement. Un second est en cours dans les locaux provisoires et un dernier sera réalisé dans les locaux définitifs.

Travaux en cours pour la néonat du CHBA, à Vannes ▲

ERISPOË*, LE FONDS DE DOTATION DU CHBA

À l'occasion de la journée de l'innovation organisée le 13 juin à l'IFPS par le CHBA et ses partenaires (l'Université Bretagne Sud, la Technopole VIPE, l'Institut de Formation des Professionnels de Santé-IFPS, Biotech Santé Bretagne, Atlanpole biotherapies, et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), le CHBA a annoncé la création de son fonds de dotation : Erispoë.

Le fonds de dotation Erispoë a pour objet, grâce au soutien de mécènes et donateurs, la promotion et le financement de projets visant à promouvoir l'excellence et l'innovation, notamment l'innovation thérapeutique, l'innovation managériale, mais également la qualité de vie au travail et le développement durable.

Quatre entreprises ont accepté de participer, en tant que fondateurs, à la création du fonds de dotation et de construire la stratégie et les modalités de fonctionnement d'Erispoë :

- Attitude Patrimoine
- Crédit Agricole du Morbihan
- Intermarché
- Leclerc VANNES

*Erispoë : Ensemble, Réussir les Investissements en Santé Publique et Offrir l'Excellence

De gauche à droite : Dr Pierre-Yves Demoulin, Dr Nicolas Maillard, Maryvonne Le Roch Nocera (Intermarché), Philippe Couturier, Christelle Le Gal (Crédit Agricole du Morbihan), Eric Conoir (Attitude Patrimoine), Virginie Talmon, et Régis Forest lors de l'annonce officielle de la création du fonds le 13 juin 2024.

Ce fonds de dotation sera amené à lancer prochainement une campagne d'appel aux dons pour financer des projets innovants tels que :

- Le projet DansMaBlouse : carnet de poche numérique collaboratif initié par un médecin réanimateur du CHBA pour faciliter l'accès à l'information pour les professionnels de santé ;

- Le projet d'anapath numérique : projet de numérisation du laboratoire d'anatomie et cytologie pathologiques du CHBA pour gagner en précision et en rapidité dans le diagnostic notamment du cancer ;

- Le projet de seconde salle d'imagerie interventionnelle : pour développer l'imagerie interventionnelle afin de proposer aux patients des actes mini-invasifs (embolisations de la prostate, des varices pelviennes, fibromes utérins, vertébroplastie...) ;

- Le projet de doudou connecté pour diminuer l'anxiété des enfants hospitalisés.

MÉTIERS DE LA RÉÉDUCATION, LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

Dans nos différents établissements, le champ de la rééducation couvre des métiers très différents. Nous vous proposons de découvrir cinq d'entre eux dans ce numéro, à travers le portrait de professionnels : enseignant en activité physique adaptée, orthoprothésiste, orthophoniste, ergothérapeute et kinésithérapeute.

Hugo GUEGUEN est enseignant APA au CHBA.

ENSEIGNANT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (E-APA)

" L'E-APA dans un service Médecine Physique et Réadaptation (MPR) joue un rôle essentiel dans la réhabilitation des patients. Notre objectif principal est de favoriser la récupération fonctionnelle et l'amélioration de la qualité de vie par le biais des activités physiques.

Nous concevons des programmes d'exercices personnalisés, adaptés aux besoins spécifiques des patients en les encadrant avec un suivi individualisé et évalué pour assurer une rééducation efficace et sécurisée. Travaillant en équipe pluridisciplinaire, cela nous permet d'avoir une prise en charge globale et cohérente avec les autres professionnels de la santé. Nous proposons aussi de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour éduquer sur l'importance de l'activité physique dans leur quotidien les rendant plus autonomes et acteurs de leur pathologie. "

Nathalie BORIES est orthoprothésiste au CHBA.

ORTHOPROTHÉSISTE

" Je travaille au sein du service Médecine Physique et Réadaptation, je collabore avec l'équipe de soins et de rééducation ainsi que l'ensemble des services du CHBA.

Au sein de l'hôpital j'interviens sur demande des médecins pour la conception et adaptation des prothèses provisoires suite à une amputation (grand appareillage) ou bien pour de l'orthèse (petit appareillage) afin de suppléer un membre durant l'hospitalisation.

Pour concevoir une prothèse, je m'entretiens longuement avec les patients, je prends des mesures et des empreintes. Chaque prothèse est unique, puisqu'elle est réalisée selon la morphologie du futur utilisateur.

La fabrication des appareillages se fait sur site, au Pavillon Marcellin, où se situent mes ateliers. Je prépare ensuite les moulages, les matériaux puis je mets en forme et j'assemble toutes les pièces en fonction des contraintes et des objectifs du patient.

Une fois réalisée, c'est le moment des essais, des retouches et ajustements. Cette étape est très importante pour le grand appareillage, plus délicat à adapter.

Je suis le patient dans le service presque quotidiennement afin de m'assurer que la prothèse lui convienne, d'un point de vue physique mais aussi psychologique.

Une fois les objectifs de la rééducation atteints, le patient est apte à rentrer à son domicile.

Le médecin MPR et moi-même reverrons régulièrement le patient via des consultations externes accompagnés d'un prestataire externe. Ce dernier confectionnera son appareillage dit « définitif ». "

ORTHOPHONISTE

" L'orthophonie est un métier de la rééducation dont les champs d'intervention sont très variés : langage oral, langage écrit, communication, voix, articulation, déglutition, fonctions oro-myo-faciales, oralité alimentaire, cognition mathématique, graphisme, bégaiement, surdité, handicaps (moteur, sensoriel, autisme, ...), pathologies neurologiques (vasculaires, tumorales, ou post-traumatiques), et les pathologies neurodégénératives. Les orthophonistes travaillent uniquement sur prescription médicale, auprès de patients allant du nouveau-né à la personne âgée.

La formation se fait désormais en 5 ans (seulement 6 promotions sortantes pour le moment), dans des centres de formation spécifiques. C'est un diplôme de niveau Master 2, et il est possible de poursuivre ses études vers la recherche.

Il faut savoir que seuls 7% des orthophonistes travaillent à l'hôpital (80% sont en libéral). L'exercice hospitalier est spécifique notamment pour son travail en équipe pluridisciplinaire (médecins, soignants, diététiciennes, multiples rééducateurs, entourage du patient...) et pour l'expertise de la prise en soin de pathologies en phase aiguë.

Au CHBA, nous sommes actuellement 5 orthophonistes pour un équivalent temps-plein de 3,8 (bientôt 6 pour 4,8 ETP) sur les 2 sites de Vannes et Auray. Nous sommes rattachées à des services spécifiques : la neurologie, les 2 MPR adulte, le MPR enfant, les SMR, les 4 EHPAD, et l'ORL. Il nous arrive d'intervenir de façon ponctuelle dans d'autres services, pour des bilans de déglutition et de la guidance auprès des équipes.

Nous faisons partie de différents projets menés au sein du CHBA : l'ETP Parkinson, la consultation pluridisciplinaire SLA en HDJ, l'EPP Déglutition, les Bouchées Enrichies Adaptées, la création d'une association pour aphasiques du secteur Vannes-Auray. Mais nous avons également à cœur d'échanger avec d'autres structures : une mutualisation MPR Pédiatrique et Kerpape (harmonisation de l'accès aux aides techniques innovantes dans le 56), des liens réguliers ville/hôpital sur le territoire du Morbihan, des groupes d'échanges de pratiques avec des cabinets libéraux ou des structures. Aussi, nous accueillons régulièrement des stagiaires venant de toute la France, et parfois de Belgique pour des équivalences. "

Ségolène HOMFRAY-DAVIES est orthophoniste au CHBA.

ERGOTHÉRAPEUTE

QU'EST-CE QU'UN ERGOTHERAPEUTE ?

Un professionnel de santé titulaire d'un Diplôme d'Etat. Il intervient auprès des personnes, enfants ou adultes, qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne. Il peut également intervenir en prévention. Son objectif est de trouver des solutions personnalisées à ces difficultés.

L'objectif est de retrouver un maximum d'autonomie pour que le patient puisse reprendre le cours de sa vie : retour à domicile, intégration à l'école, retour à l'emploi...

DANS QUELS SERVICES PEUT-ON TROUVER DES ERGOTHERAPEUTES ACTUELLEMENT ?

Dans chaque service de SMR, SMR spécialisé Rééducation, SMR pédiatrique, en Neurologie, en Médecine Polyvalente (sur le site de Vannes) et dans les différents EHPAD.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS AUPRES DES PATIENTS ?

L'ergothérapeute intervient sur prescription médicale. Il analyse la situation et identifie les raisons pour lesquelles une personne ne peut s'adonner aux activités qu'elle souhaite ou doit exercer (en rapport avec son âge). Il évalue ainsi ses capacités, analyse ses besoins, ses habitudes de vie, ses facteurs environnementaux, ses situations de handicap.

Il recherche ensuite avec elle des solutions personnalisées pour améliorer ses capacités, développer son autonomie ou optimiser ses compétences.

• En proposant une rééducation ou des mises en situation de vie quotidienne afin de prévenir la perte de capacités ou d'autonomie ;

• En préconisant les aides techniques (outils de transfert, fauteuil roulant, couverts adaptés...) nécessaires au quotidien ;

• En conseillant des aménagements qui favorisent la sécurité et l'autonomie ;

• En commandant ou réalisant du petit appareillage provisoire, et en entraînant les personnes à leur utilisation.

AVEC QUI L'ERGOTHERAPEUTE EXERCE-T-IL ?

L'ergothérapeute collabore avec les médecins, ses collègues paramédicaux, les travailleurs sociaux, les techniciens du bâtiment, les prestataires de matériels, les enseignants et bien sûr l'entourage de la personne. Il est amené à intervenir ponctuellement sur le lieu de vie.

KINÉSITHÉRAPEUTE

" *Être kiné hospitalier c'est avoir la chance de pouvoir exercer un grand nombre des multiples facettes de notre métier qui comporte tant de spécialités différentes.*

Parmi les 50 kinés évoluant sur le CHBA, j'évolue de façon conjointe en réanimation/USC et sur le plateau technique de MPR.

Avec l'équipe de réanimation, c'est auprès de patients en situation aigüe que j'apprécie la coopération inter professionnelle, l'exigence des gestes techniques, la relation particulière et empathique avec le patient souvent en plein désarroi.

C'est au sein de cette dynamique que peuvent naître les projets d'étude et de recherche. Nous allons, par exemple, participer à partir du mois d'octobre à une étude du CHU de Nantes sur la réhabilitation précoce pendant le séjour en soins intensifs.

C'est aussi là que bien souvent s'identifient les besoins en rééducation de patients qui pourront être orientés en MPR dans un second temps.

Dans le service de Rééducation (MPR), tout est mis en œuvre pour permettre au patient de recouvrer au mieux ses aptitudes fonctionnelles. Là encore, de la pluralité des métiers de rééducation nait un dynamisme important et plaisant.

Baptiste TRESIGUEL est kinésithérapeute au CHBA.

Le soin individuel de 45 mn permet la mise en œuvre des techniques dans les meilleures conditions possibles. Les patients que nous prenons en charge individuellement peuvent présenter des pathologies variées qu'elles soient dans un contexte dégénératif, traumatique ou faisant suite à une hospitalisation prolongée ou à une amputation par exemple.

Au sein du MPR nous proposons également des prises en charge de groupe pour des patients atteints de lombalgies chroniques, d'insuffisance respiratoire, de sclérose en plaque.

Il s'agit là d'une petite partie du rôle des masseurs-kinésithérapeutes au sein du CHBA. Je me plais à dire qu'en arrêtant l'exercice libéral pour venir travailler ici j'ai complètement changé de métier. "

LE DROIT À L'IMAGE

Les usagers, comme les personnels, prennent des photos ou vidéos au sein des établissements de santé. D'ailleurs, aucun règlement intérieur ne peut prévoir l'interdiction générale de détention d'effets personnels et par conséquent, l'utilisation de portables. Pour autant, les droits des uns s'arrêtant là où commencent ceux des autres, il convient d'être vigilant.

Présentation

Il découle du respect de la vie privée prévu à l'article 9 du Code civil. Il consiste pour une personne physique à autoriser ou s'opposer à tout procédé de nature à porter atteinte à l'intimité de sa vie privée, que ce soit par fixation (photo ou vidéo), enregistrement ou transmission (par diffusion, publication, reproduction, commercialisation) de son image dès lors qu'il permet son identification d'après ses traits (visage) ou ses signes distinctifs (silhouette particulière, voix, tatouage, piercing, cicatrice, tache cutanée, handicap...).

Il concerne la personne elle-même, mais aussi possiblement des biens, des œuvres de l'esprit, voire l'image en tant que donnée personnelle au sens du RGPD.

L'atteinte à la vie privée ou à la représentation de la personne constitue un délit, passible des sanctions prévues aux articles 226-1 et suivants du Code Pénal. Les autorités de contrôle européennes, dont la CNIL, veillent également à la protection des données par les établissements de santé.

Une captation peut être effectuée à des fins médicales (le suivi, la recherche, pédagogique...), à titre d'illustration (site internet, magazine, brochure de communication...), dans un contexte ludique (atelier, événement ...) par les personnels ou des tiers autorisés (journaliste, réalisateur ...). Une diffusion peut être effectuée via la presse, la télévision, un site internet, les réseaux sociaux ...

Le principe

Une autorisation écrite, préalable et expresse, la plus précise possible (modalités et support de diffusion, usage prévu, durée, zone géographique...) est nécessaire :

- de la personne concernée si elle est juridiquement capable (majeur, mineur émancipé) et si son état de santé permet de s'assurer de son consentement libre et éclairé. Méfiance en présence d'une personne âgée en fin de vie, sous l'influence de médicaments ou de traitements altérant les facultés mentales ou présentant des troubles psychiatriques. L'avis du médecin traitant, voire des proches sera recommandé.

- du représentant légal si la personne est juridiquement incapable (mineur non émancipé, majeur protégé) à moins qu'elle ne s'y soit elle-même opposée.

- des ayants droits si la personne est décédée.

Le consentement verbal ou tacite (absence d'opposition ou réaction) n'est pas suffisant.

Les établissements hospitaliers et leurs personnels sont tenus au respect de ces règles. Ainsi, le consentement est nécessaire pour intégrer une photo au dossier médical, conservée pour la seule durée de la prise en charge.

Les exceptions

Une autorisation n'est pas nécessaire :

- pour illustrer un sujet d'actualité, un thème général ou un sujet historique : le droit à l'image est alors limité par le droit à l'information, les libertés d'expression, artistique et culturelle à condition que la diffusion d'images ne porte pas atteinte à la dignité de la personne (scènes dégradantes ou humiliantes). La limitation cesse une fois l'actualité passée.

- la personne est accessoire dans l'image (second plan) ou non identifiable (floutée...) ; aucune donnée personnelle ne doit figurer et sa voix ne pas être reconnaissable.

Et ce, à condition que l'image ne soit pas utilisée à des fins commerciales.

L'incidence du lieu privé ou public est souvent questionnée. Pour rappel, un lieu privé n'est ouvert à personne sauf autorisation de son occupant à titre permanent ou temporaire (la chambre du patient ...) ; un lieu public est accessible à tous sans autorisation spéciale, que l'accès soit permanent ou subordonné à des conditions, horaires ou causes déterminées (tels la rue, le hall d'un hôpital ...). Le principe et les exceptions s'appliquent : une autorisation est nécessaire dans les deux cas dès lors que la personne est reconnaissable. Dans un lieu public, elle sera aussi nécessaire si la personne est isolée.

Les circonstances pouvant prêter à confusion, il est conseillé de s'interroger préalablement quant au contexte, le défaut d'autorisation pouvant engager la responsabilité de l'auteur.

Sanctions

La victime peut porter plainte ou saisir directement le procureur, même sans diffusion. S'il y a diffusion, elle peut demander à l'auteur (photographe, vidéaste, établissement hospitalier, agence de production...) de retirer et effacer immédiatement le fichier. Munie de captures d'écran, elle peut saisir le juge, y compris en urgence. L'auteur peut être condamné à des dommages intérêts et au remboursement des frais de procédure.

DEUX MATERNITÉS UNIES

POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DES BÉBÉS ET DE LEURS MAMANS

Sécurité des soins et qualité de l'accueil font bien sûr partie de l'ADN de la maternité du CHBA, comme de celui de la maternité du CH de Ploërmel. Mais chacune de ces structures anime ce patrimoine génétique avec sa propre personnalité. Ainsi, alors que la maternité du CHBA assume pleinement son rôle de maternité de niveau 3 avec un haut niveau de technicité, celle de Ploërmel assure sa mission de proximité (maternité de niveau 1) en affichant fièrement son label "Maternité amie des bébés".

Si chacune a son propre passé, leur futur est désormais commun. En effet, toutes deux sont portées par des équipes pleinement en phase et inscrites dans une dynamique territoriale.

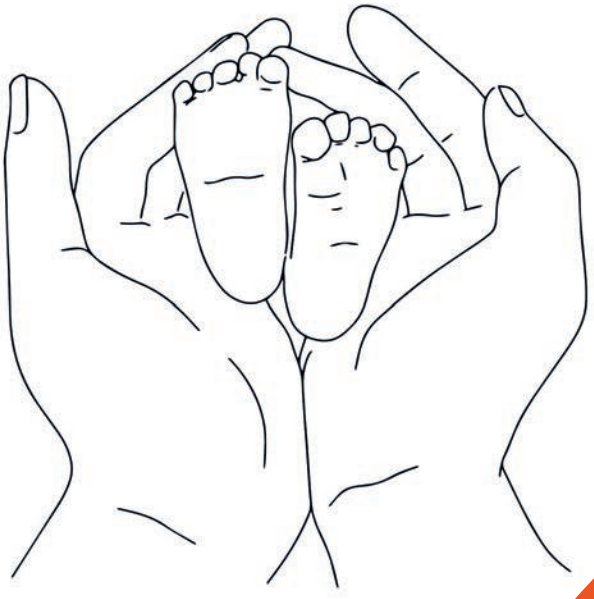

À CHACUNE SON HISTOIRE

Les maternités du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et du Centre Hospitalier de Ploërmel se sont, dans un premier temps, construites séparément, répondant chacune aux besoins de la population desservie sur son propre bassin et s'intégrant ainsi dans la politique nationale de gradation des prises en charge (maternité de niveau 1, 2 ou 3). Elles développaient chacune leur propre stratégie pour accueillir au mieux les femmes sur le point d'accoucher ainsi que leurs nouveau-nés.

La maternité du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique a développé une offre différenciée sur ses deux sites, Vannes et Auray. Depuis l'an 2000, Auray dispose d'un Centre Périnatal de Proximité. On y effectue les suivis de grossesse et les consultations post natales. Le site de Vannes réalise quant à lui les suivis de grossesses simples mais également les suivis de grossesses à risque, les accouchements ainsi que l'accueil des prématurés et des grands prématurés, c'est-à-dire des bébés nés à partir de 24 semaines d'aménorrhée. La maternité de Vannes est classée niveau 3 pour son niveau d'expertise, de compétence et d'équipement de réanimation en néonatologie. Seules quatre maternités sont classées niveau 3 en Bretagne : le CHU de Rennes, le CHU de Brest, le CH de St Brieuc et le CH Bretagne Atlantique.

La maternité du Centre Hospitalier de Ploërmel, maternité de niveau 1, joue un rôle incontournable sur son territoire. Elle a fait le pari de mettre le couple au centre de sa prise en charge, d'accompagner au mieux la physiologie, et de promouvoir l'allaitement maternel tout en assurant un niveau de sécurité des soins exemplaire. Cet engagement est reconnu, notamment à travers l'obtention du Label « Initiative Hôpital Ami des Bébés » (IHAB) en 2011, reconduit en 2016 et en 2020.

La démarche qualité IHAB est portée par l'ensemble des équipes de la maternité et du bloc opératoire, et s'inscrit pleinement dans la politique institutionnelle et le projet d'établissement du CH de Ploërmel.

Elle se matérialise par le soin apporté à :

- Encourager, soutenir et protéger l'allaitement maternel en permettant à chaque mère de faire un choix éclairé sur l'alimentation de son nouveau-né, sans influence commerciale. Quel que soit son choix pour l'alimentation de son nouveau-né, chaque mère est soutenue dans son projet.

- Améliorer l'accueil du nouveau-né en centrant les soins sur les rythmes et les besoins de celui-ci et de ses parents (encouragement du "peau à peau", non séparation mère enfant).

- Proposer un accompagnement bienveillant des parents, afin de favoriser l'attachement parent enfant et l'autonomie des parents.

- Accompagner les patientes au plus près de leur projet d'accouchement.

- Interagir avec les autres acteurs de la périnatalité (médecine libérale, sages-femmes libérales, PMI, associations de parents, unité thérapeutique parent-bébé...) pour une prise en charge plus globale et personnalisée dès la sortie de la maternité.

L'HISTOIRE D'UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE

Depuis 2020, la coopération entre les deux maternités s'est intensifiée grâce à la création de postes partagés entre les deux sites.

L'objectif poursuivi par l'ensemble du groupement hospitalier est de maintenir en fonctionnement les deux maternités, toutes deux complémentaires et indispensables à leur territoire.

À Vannes, l'équipe de gynécologues-obstétriciens s'est progressivement renforcée, facilitant l'organisation du service et la mise en place de nouveaux projets : ouverture d'une salle d'accouchement « nature », augmentation du nombre de médecins réalisant des gestes anténataux : amniocentèse, biopsie de trophoblaste, interruption médicale de grossesse, augmentation de l'activité d'aide médicale à la procréation, mise à jour régulière des protocoles de prise en charge des patientes permettant d'améliorer nos pratiques. Nous espérons également pouvoir bientôt proposer la réalisation d'échographies de référence.

L'équipe de pédiatrie a quant à elle mis en place une double garde de pédiatrie et de néonatologie complète durant la permanence des soins depuis 2023. Le service de néonatologie a été rénové en 2024, permettant d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les nouveau-nés prématurés et leurs parents.

À Ploërmel, la maternité se restructure pour répondre aux besoins du territoire, avec le souci constant d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.

DES ÉQUIPES DÉSORMAIS TERRITORIALES

Depuis le printemps 2023, en complément de l'astreinte assurée de longue date par les pédiatres du CHBA, la permanence des soins au Centre Hospitalier de Ploërmel est assurée par un gynécologue et un anesthésiste de garde sur place. Les équipes de gynécologues-obstétriciens, pédiatres et anesthésistes sont devenues territoriales. Les pédiatres du CHBA viennent également assurer des consultations avancées et des visites à la maternité en journée.

La présence d'équipes territoriales a permis de renforcer l'articulation des soins entre les deux maternités. Les protocoles de soin sont maintenant harmonisés, et une gradation des soins est mise en place. En effet, en cas de grossesse à risque, les patientes ont la possibilité d'un suivi à Ploërmel tout en organisant l'accouchement dans la maternité de niveau 3 du CHBA. Sous certaines conditions, un retour à la maternité de Ploërmel après l'accouchement peut être organisé.

Cinq nouveaux gynécologues ont été recrutés en temps partagé sur le Centre hospitalier de Vannes, ce qui permet de diversifier l'offre de consultation gynécologique, de poursuivre la spécialisation de l'offre de soins auprès des femmes :

Prise en charge de l'infertilité, des prolapsus, de l'incontinence urinaire, des cancers de la femme. Des consultations avec des sages-femmes sont également proposées afin de répondre aux besoins de suivi gynécologique du territoire. Le secrétariat quant à lui se réorganise également afin d'être plus joignable et de proposer plus de créneaux de consultations.

Enfin, la maternité de Ploërmel a signé la charte d'engagement en santé environnementale des structures bretonnes de soins en périnatalité en 2023.

Au sein d'un pôle inter-établissement – le Pôle Femme Mère Enfant (FME), structuré depuis 2019 – les acteurs médicaux, l'encadrement, les équipes soignantes et administratives des trois sites du GHT et des deux maternités publiques œuvrent ensemble au renforcement des équipes médicales, à la sécurisation des prises en charge, à l'évolution de l'offre de soins.

Leur élan collectif et concerté soutient avec force le présent et construit résolument le futur du bien-être des femmes et des bébés sur tout le territoire de santé n°4 de la région Bretagne.

PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Grande cause des quinquennats Macron, l'égalité hommes / femmes fait l'objet d'un plan interministériel dont l'un des axes est la lutte contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, économiques, administratives ...

Les faits constitutifs de violences sont souvent récurrents, cumulatifs ; ils ont tendance à s'accélérer et s'aggraver, en un phénomène de spirale. L'emprise dans laquelle la victime risque d'être isolée constitue un danger pour elle et peut avoir des répercussions sur ses enfants. Elle impacte ses champs affectif, social, professionnel et représente un problème majeur de santé publique au vu des troubles physiques et psychologiques qu'elle provoque.

Un continuum de prise en charge complet et pluridisciplinaire est nécessaire. L'hôpital étant l'une des principales voies d'entrée, le CHBA s'inscrit dans la démarche de protection sur le plan de la prise en charge, dans un contexte d'urgence ou à l'occasion d'une consultation ou hospitalisation pour la victime elle-même ou un proche, mais aussi sur le plan du repérage des signaux faibles.

PLUSIEURS DISPOSITIFS SONT EN PLACE :

- Un cadre institutionnel favorisant le dépôt de plainte et à défaut, préservant les droits des victimes en vue d'une révélation ultérieure des faits et de leur exploitation judiciaire avec le protocole d'accueil et d'accompagnement des victimes

- Un parcours de prise en charge des victimes de violences sexuelles disponible dans la GED du CHBA

- Une coordination départementale inter-hospitalière et une équipe locale référente dédiée

- Des permanences de France Victimes 56 à la Maison de Médecine Préventive (MMP)

- Des sessions de sensibilisation en partenariat avec France Victimes 56, dont le format a évolué pour favoriser le repérage des signaux faibles

- La création de l'Unité d'Accueil Pédiatrique de l'Enfance en Danger (UAPED) pour favoriser la prise en charge des enfants co-victimes dans les situations de violences intrafamiliales.

ZOOM SUR L'ÉQUIPE MOBILE

" Au Centre de Santé Sexuelle - Centre d'IVG, la question des violences, de quelque nature qu'elles soient, est systématiquement posée lors des entretiens ou consultations aux fins d'IVG, de contraception ou de dépistage. Aussi, le centre possède une certaine compétence dans l'accompagnement des femmes qui vivent ou qui ont vécu des violences et dans la réalisation de signalements et d'informations préoccupantes notamment grâce à une prise en charge pluri-professionnelle (médecin, sage-femme, infirmière, conseillère conjugale et familiale, psychologue et secrétaire). Si le CSS-CIVG est identifié comme un lieu ressource pour elles, de nombreux services prennent en charge des patients et patientes en situation de violence(s). Ces dernières années, des besoins ont été identifiés dans la prise en charge des victimes de violence(s) faites aux femmes ou intrafamiliales.

Ainsi, le CHBA a répondu à l'appel à projet de l'ARS et proposé la création d'une équipe locale de référence, dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violence(s), et dont le rôle est d'une part d'accueillir, accompagner et orienter les femmes violentées et d'autre part d'aider les différents professionnels du GHBA au dépistage des violences faites aux femmes et à la prise en charge de celles-ci dans les meilleures conditions possibles. Il vise aussi à sensibiliser et accompagner les professionnels libéraux autour de ces questions.

Au CHBA, cette équipe pluridisciplinaire et mobile devrait voir le jour à l'automne 2024. "

Hanaé NIGON, médecin CSS-CIVG

Le Centre de santé sexuelle - Centre IVG du CHBA (site de Vannes)

RENCONTRE AVEC SERVANE FOUILLEN, COORDINATRICE DÉPARTEMENTALE

" Suite au Grenelle des violences conjugales en 2019, le Ministère via la DGOS a déployé une Mission d'Intérêt Général visant à financer des dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes au sein des structures hospitalières. Dans le 56, le Centre Hospitalier Centre Bretagne (CHCB), le Groupement Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) ont soumis une candidature commune à l'ARS Bretagne.

Le projet, retenu, prévoit la mise en place d'équipes locales de référence au sein de chaque établissement, constituant un dispositif départemental VIF (Violences IntraFamiliales) que je coordonne depuis le 18 mars 2024, avec entre autres pour missions d'impulser et constituer un réseau départemental, apporter mon expertise sur les situations complexes aux professionnels des établissements concernés, aux personnels médico-sociaux et libéraux des trois territoires de santé, définir et harmoniser les programmes de formation au sein des établissements.

Juriste de formation, j'ai coordonné pendant quatre ans les actions au sein de Moments pour Elles, structure portée par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires. J'accompagnais par ailleurs les victimes dans leur parcours de sortie des violences lors d'entretiens juridiques et d'écoute ; j'animais des formations et des interventions scolaires sur l'égalité, la vie affective et sexuelle et la lutte contre les violences.

Rattachée au GHBS, je suis présente régulièrement au CHBA, dans les locaux de la MMP, disponible pour échanger avec les professionnel et joignable : s.fouillen2@ghbs.bzh. "

TÉMOIGNAGES

" Au CeGIDD, on a travaillé avec l'ensemble des acteurs concernés pour fluidifier l'accueil des victimes de violences sexuelles et savoir jusqu'à quand les prélèvements médico-légaux devaient être faits, ce qui a permis de définir des parcours patient en fonction du délai de l'agression et du sexe de la victime présumées pour orienter (Urgences, gynécologie, CeGIDD, CSS-CIVG, FV 56 ...), de mettre en place des kits TPE (traitement post exposition) en gynécologie, faciliter les prises en charge dans le cadre de la permanence des soins, définir un bilan initial systématique et créer une fiche de transmission pour éviter la déperdition d'informations ... "

Magali BRIÈRE, infectiologue, CeGIDD

" Côté gynécologie, nous avons revu avec l'ensemble de l'équipe le protocole pour faciliter la prise en charge de la patiente mais aussi aider le praticien à réaliser un examen complet dans des situations qui sont parfois compliquées ... "

Faustine CHERRIÈRE, gynécologue obstétrique

" Nous avons travaillé à la mise en place de valisettes avec des kits de prélèvements médico-légaux dans les services, détaillant l'ensemble des prélèvements à réaliser et les documents à compléter, à la mise à disposition d'informations dans le catalogue des examens de laboratoire pour l'ensemble des intervenants, et à la conservation de l'ensemble des prélèvements au laboratoire dans des conditions définies et maîtrisées jusqu'à la récupération par les forces de l'ordre en cas de dépôt de plainte. "

Fanny GIROUX FRUCHAUD, biologiste médicale

" France Victimes 56 tient une permanence juridique hebdomadaire au sein de la MMP les jeudis de 14h à 17h. Cette présence coïncide avec celle du légiste de l'UMJ et permet une fluidité dans la prise en charge des patients. L'association peut se déplacer si besoin au sein des différents services, à la demande du personnel hospitalier.

Elle propose également des sessions de sensibilisation aux VIF à destination des professionnels, accompagnée par un légiste et des partenaires du réseau VIF du Morbihan (Parquet, gendarmerie, police, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité). "

Carine DUNEUF-JARDIN, juriste FV 56

" Depuis février 2022, les médecins légistes du GHBS assurent des consultations médico-légales, sur rendez-vous et réquisition, à la MMP. Ils rédigent des certificats avec fixation d'ITT, peuvent réaliser dans certains cas des prélèvements, répondre à des demandes d'avis et de conseils des professionnels du CHBA et éventuellement se rendre au lit d'un malade (au CHBA Vannes) pour évaluer avec le médecin une situation particulière et complexe. Une astreinte téléphonique H24 existe pour demande d'avis spécialisé. "

Katy LEDOUX, médecin légiste UMJ

LES ÉVALUATIONS MÉDICO-SOCIALES

Les établissements médico sociaux de la direction commune se préparent aux visites des nouvelles évaluations externes planifiées en 2025 pour les EHPAD et FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), 2027 pour le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce). Les périodes d'évaluation des SSIAD de nos établissements ne sont pas encore définies par l'ARS.

Ce nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS* centré sur la personne accompagnée. En effet, la HAS poursuit les enjeux suivants à travers cette démarche :

- permettre à la personne d'être actrice de son parcours ;
- renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services.

Le référentiel est structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques s'articulent autour de :

1. la bientraitance et l'éthique
2. les droits de la personne accompagnée
3. l'expression et la participation de la personne accompagnée
4. la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. l'accompagnement à l'autonomie
6. l'accompagnement à la santé
7. la continuité et la fluidité des parcours
8. la politique des ressources humaines
9. la démarche qualité et gestion des risques

Ce référentiel a vocation à être utilisé :

- par les établissements médico sociaux, pour réaliser des auto-évaluations de manière autonome ;
- par les organismes évaluateurs, comme outil de référence dans la conduite de la visite d'évaluation.

ÉVALUATION EXTERNE :

Le rythme des évaluations est fixé par la HAS tous les 5 ans et les visites se dérouleront par le bais de 3 méthodes au plus proches du terrain.

Elles se traduisent par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance des ESSMS (directions, encadrement, médecins coordonnateurs).

PRÉPARATION :

Pour les établissements de la direction commune, l'année 2024 a été centrée sur la réalisation des auto-évaluations dans chacune des structures, la définition des axes de travail prioritaires et le lancement des actions d'amélioration.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES :

Les résultats des auto-évaluations ont mis en évidence des axes de travail communs pour l'ensemble des structures qui s'articulent notamment autour de :

- La mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Personnalisés
- La sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- La bientraitance et la prévention des situations de maltraitance
- La gestion des événements indésirables par les équipes
- L'analyse des plaintes et des réclamations
- L'évaluation de la satisfaction des personnes accompagnées et des familles
- Le travail en équipe

Cette démarche se veut participative et permettra aux professionnels de valoriser leurs pratiques et leur travail quotidien.

CALENDRIER DES VISITES :

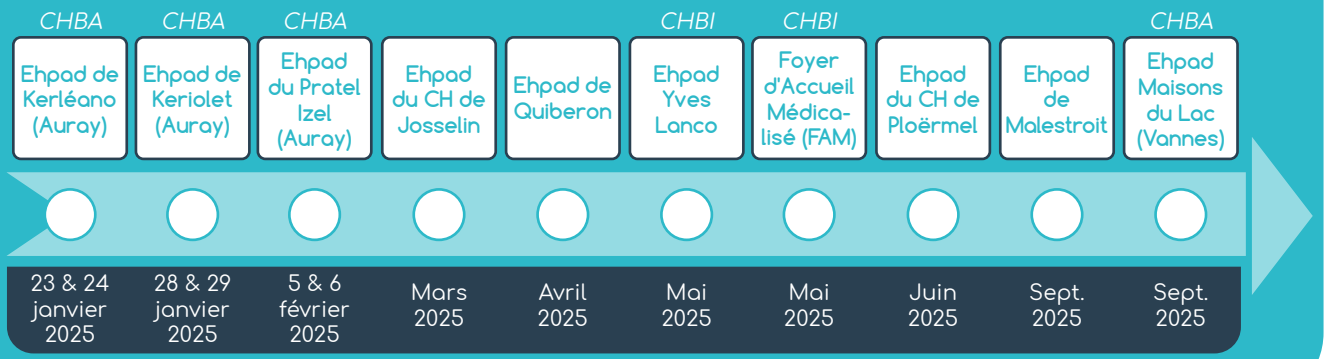

**Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)*

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Comme dans tout établissement, les usagers et les professionnels doivent pouvoir être soignés et travailler en toute sécurité. C'est pourquoi, un service de sécurité est présent dans les établissements de la direction commune, service qui assure la sécurité des personnes et des biens.

QUELLES SONT LES MISSIONS ACCOMPLIES PAR LES ÉQUIPES ?

Au titre de la sécurité incendie :

- Assurer la permanence au PC Sécurité
- Permettre l'évacuation des personnes en sécurité et l'intervention des secours
- Assurer le bon fonctionnement des moyens de secours
- Veiller au libre accès aux dégagements verticaux et horizontaux
- Réceptionner les alarmes incendie, techniques et autres, et appliquer les procédures appropriées
- Délivrer des permis de feu
- Assurer des rondes pour vérifier l'absence de situations génératrices d'incendie (accumulations d'appareils électriques), la présence et l'état des moyens de prévention et de lutte contre les incendies, le respect et l'application des consignes de sécurité (porte coupe-feu bloquée, issue de secours encombrée, etc.)
- Réaliser la première intervention en cas d'incendie
- Assurer la formation du personnel au risque d'incendie.

Au titre de la sécurité du site, des personnes et des biens :

- Surveillance générale du site (surveillance parking, ronde, vidéosurveillance), etc.
- Ouverture et fermeture des portes et accès
- Gestion des clés
- Information et alerte des personnes concernées lors d'événements indésirables et mise en œuvre des procédures d'intervention (administrateur de garde, services de police, etc.)
- Prévention des actes de malveillance
- Assistance aux personnels en cas d'agression.

Au titre de la sécurité technique des installations (pour Vannes) :

- Accompagnement du technicien de l'organisme de contrôle (Apave, etc.)
- Suivi des interventions et des appels d'urgences sur le parc des portes automatiques et des barrières
- Suivi des interventions et des appels d'urgences sur le parc ascenseurs et monte-charges
- Urgences en électricité (1ère intervention) la nuit et les week-ends
- Relevé des consommations de gaz à usage médical
- Intervention en 1ère intention sur les réseaux de fluides médicaux.

Au titre de la logistique (pour Ploërmel) :

- Mission d'approvisionnement des services en fonction des moments de la journée et des horaires de travail.

EN CAS D'INCENDIE

Contrairement à d'autres types d'Établissements Recevant du Public, en milieu hospitalier il n'est pas facile d'évacuer tous les occupants, résidents, patients, de par leur pathologie (personnes alitées, à mobilités réduites etc) et pour cela ils ont besoins de l'aide du personnel. À cet effet, l'ensemble du personnel doit maîtriser les moyens de lutte contre l'incendie et la mise en sécurité par le principe de « transfert horizontal ». Il ne s'agit pas là d'évacuer tous les occupants du bâtiment, mais de les mettre en sécurité horizontalement ; en dehors de la zone sinistrée, derrière les portes coupe-feu et être capable de contenir le feu dans l'attente des secours sans que cela n'entraine un dysfonctionnement sur le reste du bâtiment ; les bâtiments sont conçus pour cela.

Il est à noter qu'en cas d'alarme incendie, le personnel présent dans la zone sinistrée est le premier intervenant et a obligation de faire une levée de doute. L'équipe de sécurité présente sur l'ensemble du CH arrivera en renfort des premiers intervenants et suivant l'importance du sinistre l'agent de sécurité déclenchera le POIS (Plan d'Organisation Interne de Secours).

En cas de problème sur l'hôpital le service sécurité est un maillon indispensable entre le personnel hospitalier, la direction, les pompiers et les forces de l'ordre.

COMMENT SONT-ILS COMPOSÉS DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ?

SERVICE DE VANNES :

- 1 chef de service de sécurité incendie
- 1 adjoint au chef de service de sécurité incendie
- 6 chefs d'équipe de sécurité incendie
- 12 agents de sécurité incendie
- 2 agents accueil prévention

SERVICE D'AURAY :

- Agents des services techniques en journée
- 2 agents de sécurité incendie la nuit
- Renforcement par des agents d'une société de gardiennage

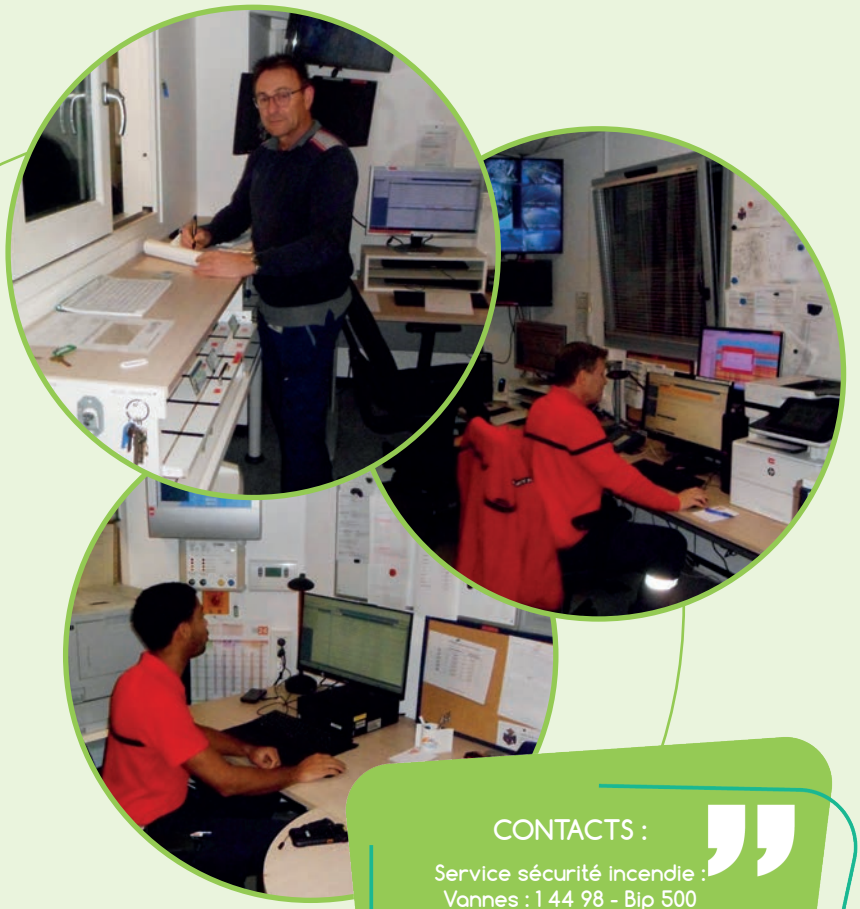

CONTACTS :

Service sécurité incendie :
Vannes : 1 44 98 - Bip 500
Auray : 2 22 58 - Bip 618

Agent de Prévention :
Tél. 06 15 05 45 92 – 1 32 19 - Bip 074

SERVICE DE PLOËRMEL, JOSSELIN ET MALESTROIT :

- 1 chef de service de sécurité incendie
- 1 référent sécurité incendie
- 6 agents de sécurité

CONTACTS

À partir du DECT :
n° 69 000

SERVICE DE BELLE-ÎLE-EN-MER :

- 1 référent sécurité incendie / agent des services techniques
- 1 chef d'équipe / responsable des services techniques
- 1 agent de sécurité incendie / agent des services techniques

CONTACT

Sécurité incendie & services techniques :
Tél. 02 97 31 48 59 - 4 48 59

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE L'INNOVATION ...
... UN FOCUS SUR LA SANTÉ NUMÉRIQUE & LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN

Le 13 juin dernier s'est déroulée la Journée de l'Innovation, un événement placé sous le signe des avancées technologiques et des nouvelles perspectives pour le secteur de la santé. Au cœur de cette journée, plusieurs thématiques d'avant-garde ont été abordées, notamment sur l'intelligence artificielle et le concept du jumeau numérique.

LA SANTÉ NUMÉRIQUE AU CENTRE DES ÉCHANGES

La santé numérique a occupé une place centrale dans les discussions. Avec l'essor des technologies numériques, le monde médical se transforme rapidement, et le CHBA n'échappe pas à cette évolution. Les interventions ont mis en lumière des outils permettant d'améliorer la prise en charge des patients, la gestion des données de santé et la communication entre professionnels. Les participants ont pu découvrir les dernières innovations dans ce domaine, notamment les applications de télémédecine et les plateformes de suivi à distance comme par exemples les solutions de la société DENEO ou encore TAKE COEUR.

DÉFIS AUTOUR DE LA DATA :

- **ACCES** — aux producteurs de données
- **COLLECTER** — des données de typologies différentes dans des formats différents
- **QUALITE** — Donner de la cohérence aux données (enrichissement, identitovigilance, croisement avec d'autres sources)
- **USAGE** — Accompagner les structures de santé dans l'exploitation de leurs données
- **CADRES JURIDIQUE, REGLEMENTAIRE et ETHIQUE** — Imposés pour l'exploitation des données à des fins diagnostics, de soins ou de recherche
- **COÛT FINANCIER** — pour l'accès, la collecte et l'exploitation de la donnée en santé

Que retenir ?

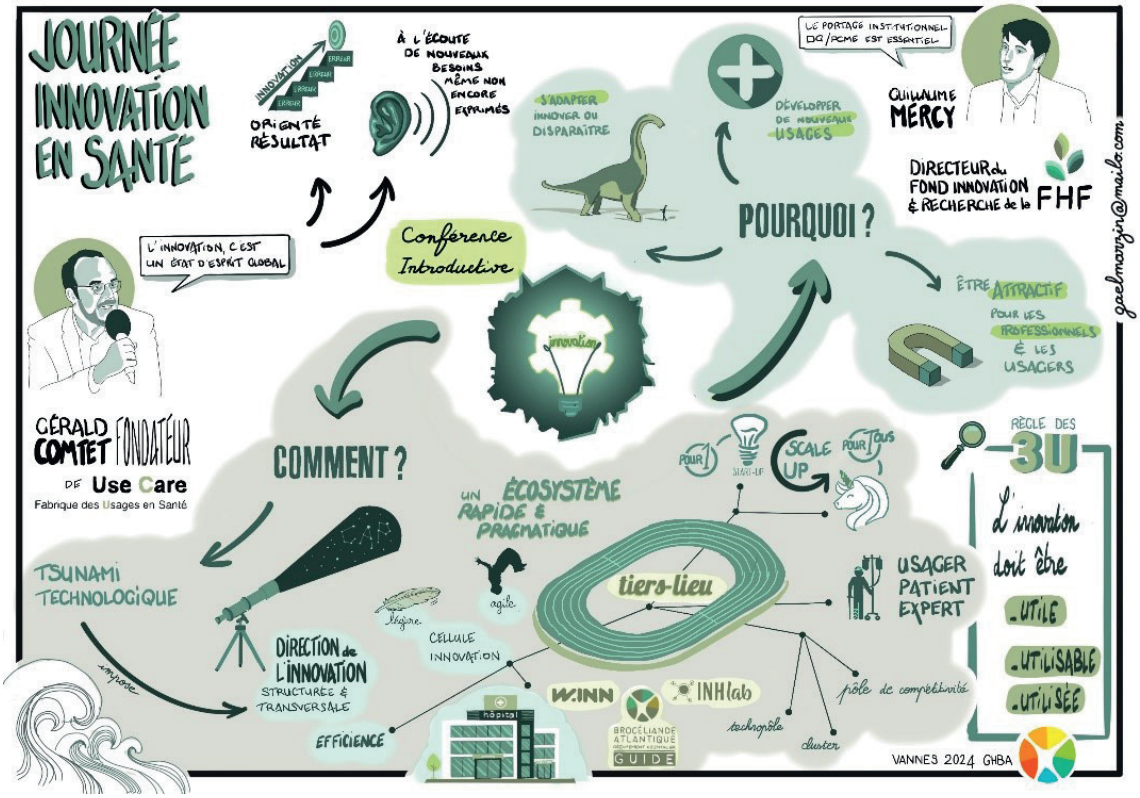

SOUTENIR LES INNOV'ACTEURS

L'innovation passe aussi par l'accompagnement des porteurs de projets. Cette journée a permis aux professionnels de la santé, aux chercheurs, et aux startups d'échanger avec les experts de **Biotech Santé Bretagne (exemple ci-contre)**, Atlanpole biothérapies, G_NUIS et la technopole de Vannes VIPE, sur les meilleures pratiques pour développer et financer des solutions innovantes.

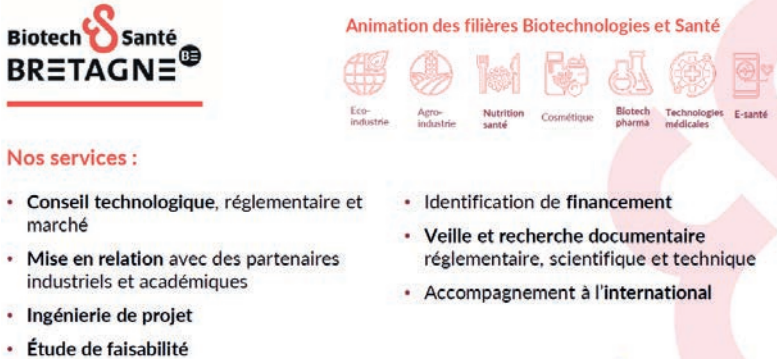

Que retenir ?

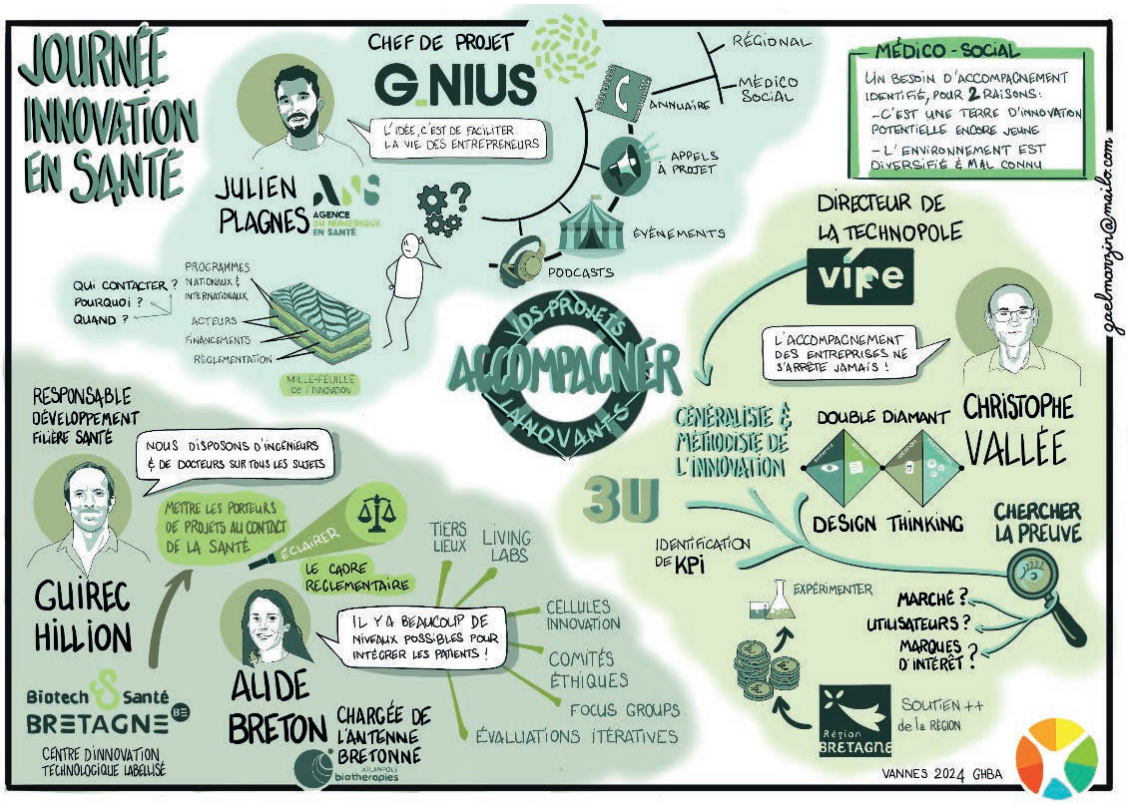

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UN MOTEUR POUR LA MÉDECINE DE DEMAIN

Autre point fort de la journée : l'intelligence artificielle (IA). Les débats ont souligné le rôle grandissant de l'IA dans le diagnostic et la prise d'aide à la décision médicale. Grâce à des algorithmes toujours plus performants, les professionnels de santé disposent désormais d'outils pour analyser d'énormes volumes de données en un temps record, permettant ainsi une médecine plus prédictive et personnalisée. Les experts présents ont évoqué des cas concrets d'applications de l'IA, notamment avec le projet DocKpit du Dr Yoann CRABOL (médecin interniste au CHBA). Ce fut également un temps pour aborder la réglementation autour de l'IA avec la présence du Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM).

LES 3 ENJEUX AUTOUR DE L'IA :

COLLECTER

Des données de sources diverses pour éviter un sur-ajustement des modèles

MODELISER

Créer des algorithmes répondant aux problématiques liées au domaine de la santé (quantité réduite de données dans certaines recherches notamment) et contrôler les coûts associés (serveurs, annoteurs, data scientists)

IA Act

Respecter la législation sur l'intelligence artificielle émis par la commission européenne

Que retenir ?

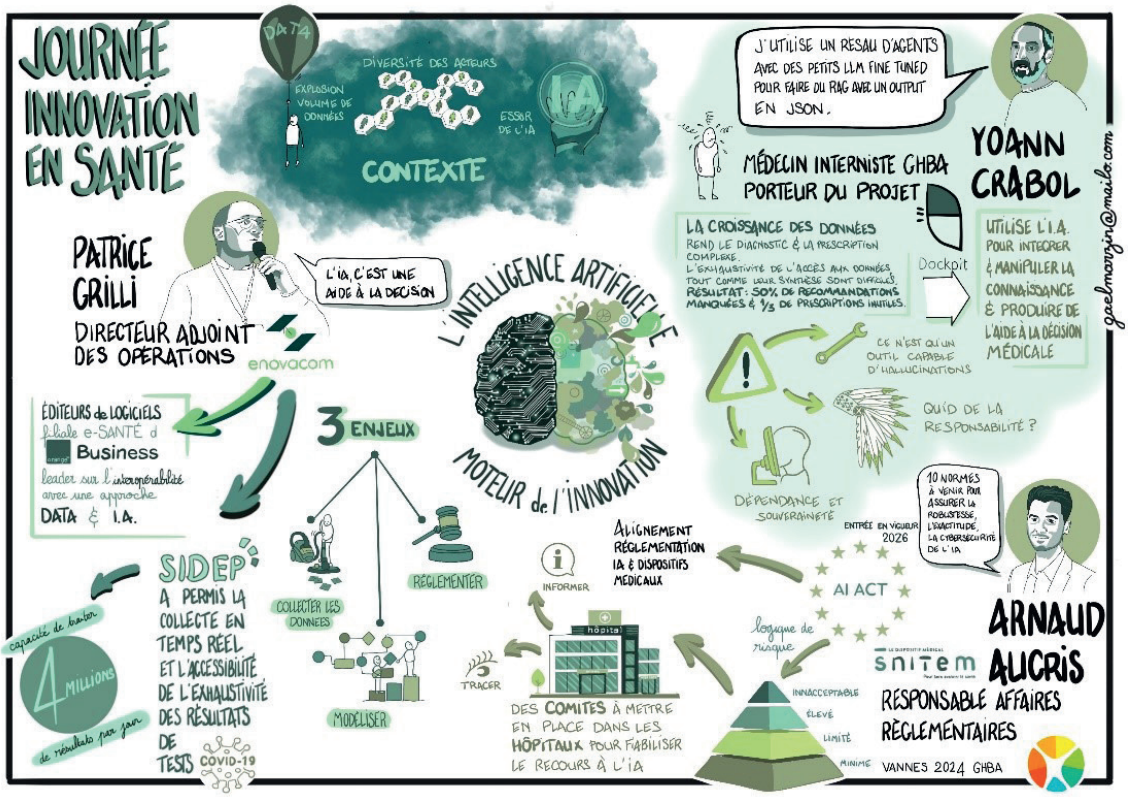

LE JUMEAU NUMÉRIQUE : UNE RÉVOLUTION EN PERSPECTIVE

Enfin, le concept de jumeau numérique a également suscité un vif intérêt. Cette technologie émergente, qui consiste à créer une réplique virtuelle d'un patient ou d'un organe, ouvre des perspectives inédites pour la recherche, la formation et la pratique médicale. Grâce à ces répliques numériques, les médecins peuvent simuler des traitements, tester des interventions et affiner leurs stratégies avant de les appliquer dans le monde réel. Les avancées dans ce domaine pourraient transformer de manière radicale la manière dont les pathologies sont appréhendées et soignées.

UN SUCCÈS ENCOURAGEANT POUR LES FUTURES ÉDITIONS

Cette Journée de l'Innovation a été un succès, réunissant un large éventail de professionnels de la santé, de chercheurs et d'entrepreneurs autour de ces thèmes essentiels pour l'avenir de la médecine. Cet événement, qui a mis en lumière les défis et opportunités des technologies numériques en santé, marque le début d'une réflexion collective sur l'innovation au sein du CHBA. Une prochaine édition est déjà attendue, avec l'ambition de renforcer encore les collaborations entre acteurs locaux et nationaux dans ce domaine en pleine mutation.

ÇA BOUGE EN SERVICE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Les sites de Vannes et d'Auray franchissent une étape décisive dans le domaine de la Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) en s'équipant de nouvelles solutions, avec l'acquisition de casques de réalité virtuelle et d'une imprimante 3D. Ces acquisitions représentent un tournant dans la prise en charge des patients, ouvrent de nouvelles perspectives en termes de rééducation personnalisée et d'amélioration de la qualité des soins.

LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SERVICE DE LA RÉÉDUCATION

Les casques de réalités virtuelles récemment acquis pour les sites de Vannes et Auray permettent d'offrir aux patients une expérience immersive pour favoriser leur rééducation. Grâce à la réalité virtuelle, les patients sont plongés dans des environnements simulés où ils peuvent effectuer des exercices de manière ludique et interactive.

Nous avons fait le choix d'acquérir la solution de la société H'ability après essais impulsés par les Dr Thomas WACQUEZ et Dr Jaona RAMANANTSITONTA sur les sites de Vannes et Auray. Les casques offrent plusieurs avantages comme l'ajustement en temps réel de la difficulté des exercices en fonction des progrès du patient. Cela permet une rééducation personnalisée et plus dynamique. H'ability propose une large gamme d'exercices et d'activités virtuelles qui peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques du patient (amplitude de mouvement, vitesse, précision, etc.) offrant une complémentarité avec la rééducation conventionnelle.

Les casques de réalité virtuelle H'ability offrent une technologie innovante et adaptée à la rééducation motrice en combinant une stimulation cognitive tout en permettant un suivi des progrès. Cet outil permet une amélioration de la qualité des soins et permet d'obtenir des résultats analytiques et fonctionnels plus rapidement.

VERS DES AIDES TECHNIQUES SUR MESURE AVEC L'IMPRESSION 3D

L'impression 3D ou fabrication additive est en train de transformer la Médecine Physique et Réadaptation (MPR), en offrant des solutions sur mesure pour améliorer la qualité de vie des patients. L'un des atouts majeurs de cette technologie numérique est de fabriquer des aides techniques personnalisées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque personne, reproductibles, esthétiques et à moindre coût. L'impression 3D in situ permettra d'accélérer les délais de fabrication, permettant aux patients de recevoir plus rapidement les équipements dont ils ont besoin pour leur rééducation ou leur vie quotidienne.

La création d'un Rehab-lab au sein du service de MPR offre la possibilité aux usagers de participer à la conception de leur propre aide technique répondant à leur besoin d'autonomie et ainsi augmenter leur chance d'acceptation de l'objet. Le Rehab-lab est un lieu d'échange où le patient est acteur de sa réadaptation.

Restez attentif : prochainement nous vous proposerons une découverte du local et de l'équipe.

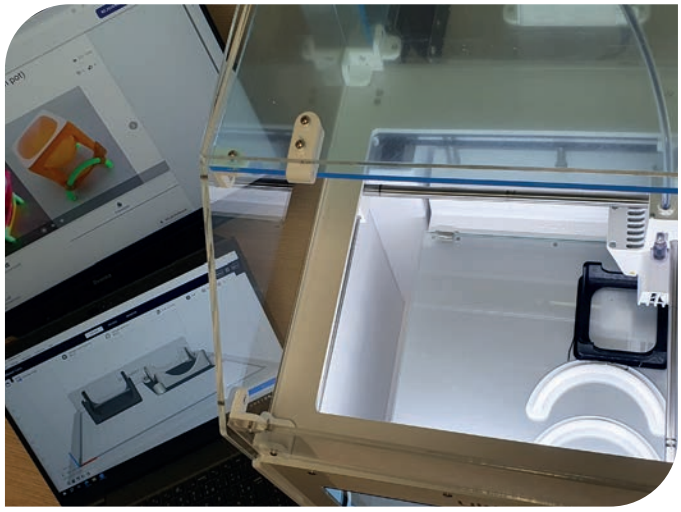

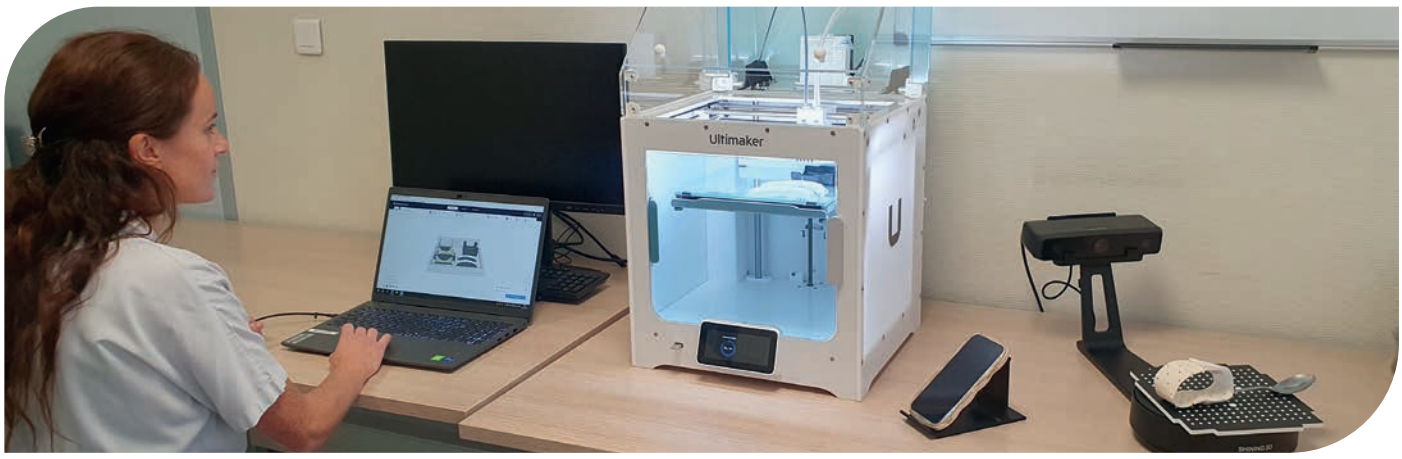

UNE SYNERGIE ENTRE INNOVATION ET PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

Ces deux projets créent une dynamique montrant que l'innovation sert de levier à une prise en charge plus complète et personnalisée. Ces outils permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque patient, tout en optimisant le parcours de soins.

ENTRE LES MAINS DE SÉVERINE OKUYAMA

Séverine Okuyama est une artiste. Pas de ceux qui attendent, solitaires, la lumière de l'inspiration. Séverine est une actrice du présent et du réel, de celles qui vivent leur art dans la joie et le partage.

Séverine Okuyama

Issue du monde de l'animation, Séverine a travaillé durant 12 ans dans les écoles et centres de loisirs avant de se tourner vers les aînés dans des structures d'hébergement en Normandie. Son chemin l'a ensuite conduite vers la Bretagne et Belle-Île-en-mer, en famille en 2020, accompagnée de son mari, artiste. Naturellement, Séverine a fait le choix de travailler au centre hospitalier, dans un environnement en phase avec ses valeurs, dans lequel le don de soi est une évidence voire une raison d'être. En qualité d'agent de restauration à l'EHPAD, Séverine accompagne les résidents durant leur repas et épaule les soignants dans leurs missions.

Mais la passion de Séverine s'exerce quand elle laisse sa blouse au vestiaire. Séverine est sculptrice et sa matière favorite est le papier mâché. À partir de fécules de pomme de terre, d'eau et de papiers, Séverine crée ou recrée des figures animales, en restant fidèle à la nature ou en les singeant voire en les caricaturant. Elle fait de même avec certaines de nos représentations, notamment celles du monde de la santé, en rendant hommage aux soignants à travers des sculptures représentant les métiers du soin.

Elle célèbre également l'habitat bellilois en reproduisant les maisons typiques des nombreux villages de l'île. Enfin, Séverine réinvente des œuvres inspirées de l'art ou de l'histoire, à l'image de la statut de Néfertiti ou encore de la Madone façonnée par ses mains et acquise par l'aumônerie de l'hôpital. Trônant sur l'autel, l'œuvre est devenue iconique des messes du mercredi.

Car l'art de Séverine est, par principe, incarné. Ancré dans le quotidien, il se veut vivant et c'est la raison pour laquelle Séverine a fait de la Place du Village un des lieux d'expression de son talent. Après y avoir exposé en 2022, offrant 10% du produit de ses ventes aux projets d'animation de l'EHPAD, Séverine a conduit une démarche artistique avec les résidents en les guidant vers la maîtrise du papier mâché en 2023. Ce projet s'est conclu par l'exposition permanente des mouettes réalisées par les habitants de l'EHPAD Yves Lanco dans le « ciel » de la Place du Village. Séverine a poursuivi son envol et a exposé cette année à la galerie « La Coulisse » à Palais. Date est déjà prise pour poursuivre son travail avec les résidents à travers une œuvre qui marquera, en 2025, l'attachement de l'établissement à un de ses talents.

Séverine Okuyama démontre que l'accompagnement des personnes vulnérables peut s'exercer de différentes manières et que l'animation est affaire d'engagement. Pour notre artiste, créer c'est transmettre et la reconnaissance se confond avec le partage. Le partenariat bâti entre Séverine et l'EHPAD Yves Lanco est un lien fort dont les résidents sont le ciment.

ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU GHBA

L'engagement de nos établissmeents dans la démarche développement durable est un enjeu fort. Il repose sur une organisation graduée alliant stratégie territoriale et proximité.

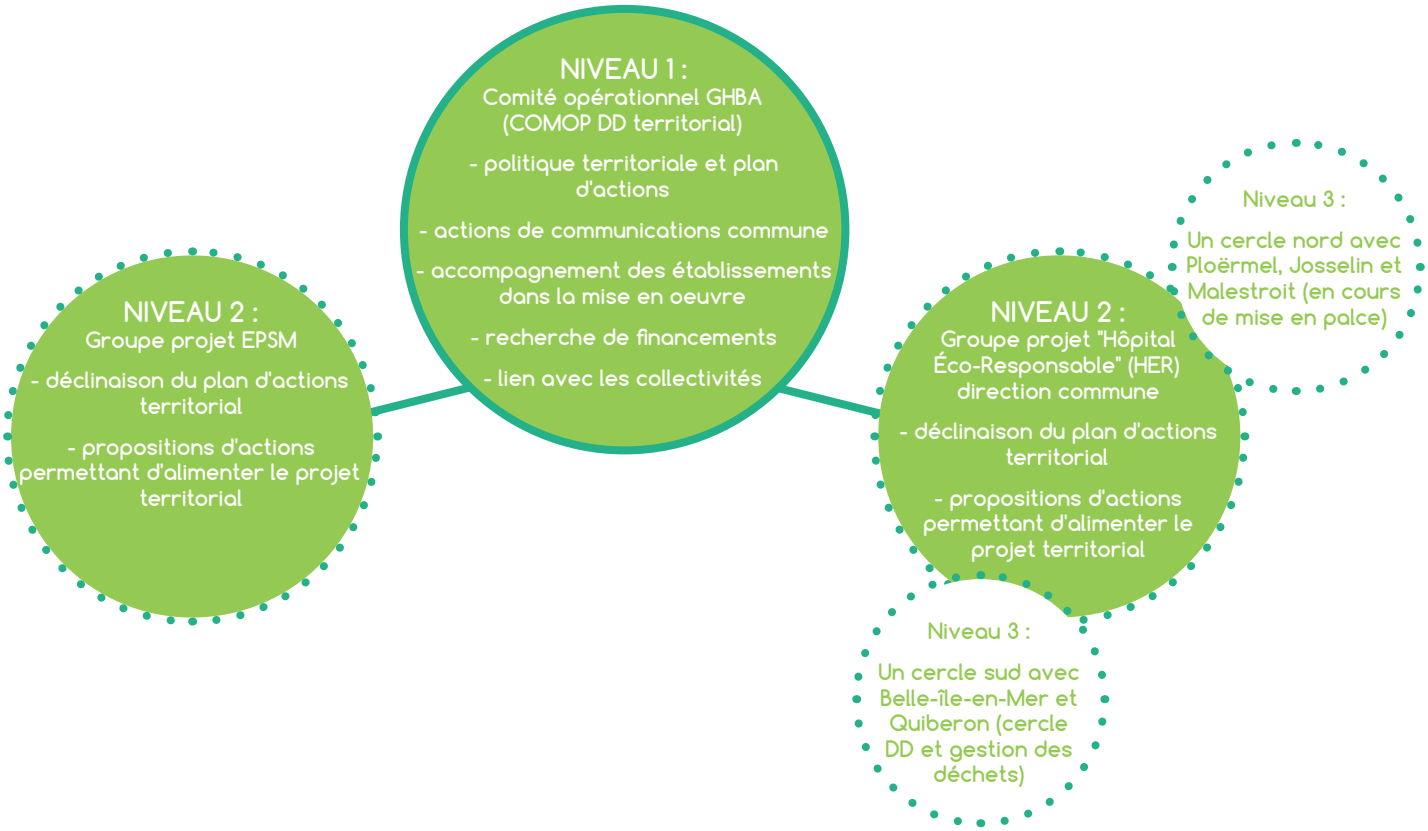

NIVEAU 1 : COMOP DÉVELOPPEMENT DURABLE TERRITORIAL

Après une phase de constitution en petit comité en 2022, le groupe s'est réuni en juillet 2024.

Ce groupe a pour objectif de

- Définir un projet de développement durable à l'échelle du territoire pour permettre l'application d'une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) commune

- Décarboner la santé pour soigner durablement

Il développe et anime des partenariats locaux tels qu'avec l'agglomération (GMVA), ou encore le Silgom..., et définit un plan d'action "Développement Durable" plus stratégique et élargi (politique RSE).

La prochaine rencontre avec les partenaires est prévue fin octobre 2024.

NIVEAU 2 : LE GROUPE HÔPITAL ECO RESPONSABLE (HER)

Créé en 2020 et relancé en avril 2024 à l'arrivée de la conseillère en transition énergétique et en écologie de la santé, ce groupe est piloté par François HAMELIN, adjoint au directeur, en charge de la Transformation Architecturale.

Il s'organise par thématiques :

- 5 groupes de travail techniques (GTT) proposent des actions dans leur domaine de compétence
  - Énergie / eau / qualité de l'air
  - Mobilité / déplacements
  - Déchets
  - Alimentation / biodiversité
  - Pertinence des soins

- Pilotés par une équipe (Task Force) qui anime les réunions, organise la documentation et met à jour des plan d'actions,

- La poursuite et hiérarchisation des actions est validée par le COPIL qui se réunit 4 fois par an.

En résumé les GTT définissent les actions à mettre en œuvre dans les services, la Task force anime et le COPIL décide des actions prioritaires qui seront ensuite proposées au COPRI pour validation.

NIVEAU 3 : LES GROUPES NORD ET SUD

Si les actions des GTT HER sont pertinentes, elles peuvent être déclinées dans les autres sites de la direction commune, à charge pour les directions locales de donner suite et valider les actions proposées.

Ainsi le cercle développement durable et gestion des déchets a été créé en aout 2022 pour le secteur de Belle-île-en-Mer et Quiberon.

Le groupe nord est quant à lui en cours de constitution.

DES CONSEILLERS EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un contexte de réchauffement climatique et de crise énergétique, de nombreuses réglementations nationales ont été publiées, dans le but de préserver l'environnement.

Ainsi en 2021, pour accompagner cette mutation, 165 postes de **CTEES (Conseillers en Transition énergétique et écologie de la Santé)** ont été créés en France (140 pourvus) accompagnés par 17 coordinateurs régionaux. L'animation de ce groupe a été confiée à L'ANAP :

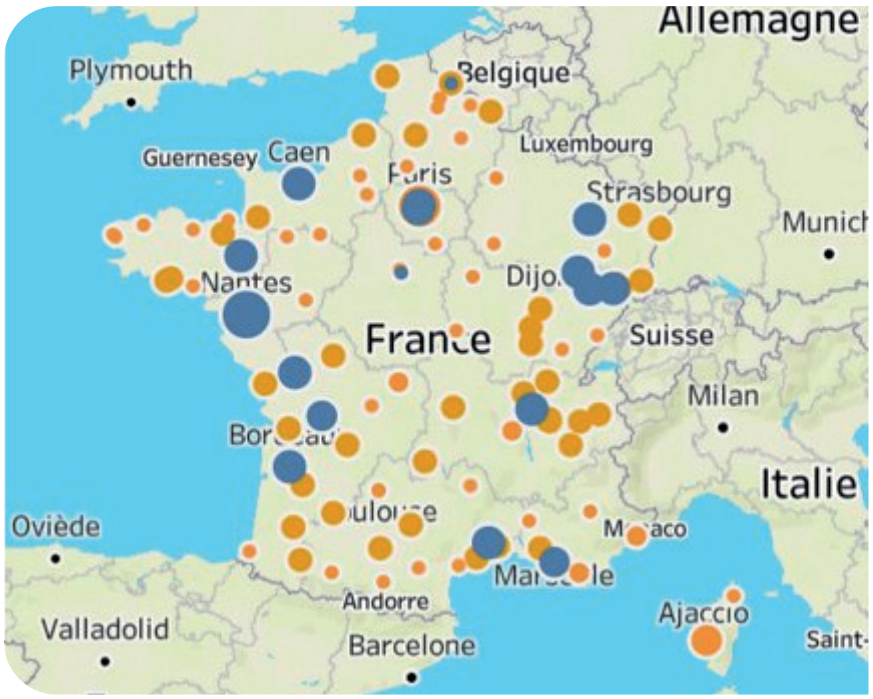

165 postes CTEES
140 pourvus
17 coordonnateurs

En 2022, le réseau des CTEES a été créé en Bretagne. Ce réseau vise à apporter son expertise au plus proche des établissements de santé et du médico-social. Une dizaine de conseillers a été recrutée et répartie géographiquement. Le coordinateur du réseau, Frédéric MARCHAND, a été positionné au sein du GCS Achats Santé Bretagne.

11 CTEES
1 coordonnateur

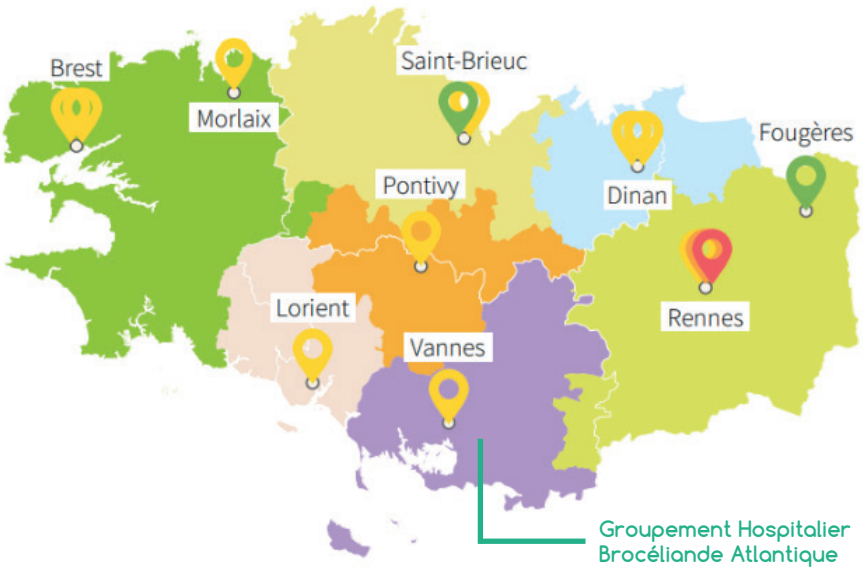

Depuis février 2024, une CTEES a été recrutée à la Direction de la Transformation Architecturale.

Martine GREGORIS met son expertise à la disposition des établissements du GHBA pour :

- Développement des actions significatives qui vont permettre de répondre aux réglementations en vigueur,
- Réduction l'empreinte carbone et les couts de fonctionnement
- Maitrise des consommations énergétiques et eau,
- Co-construction d'un plan d'action
- Développement des énergies renouvelables
- Suivi des contrats de maintenance et d'exploitation
- Tout en obtenant des labélisations environnementales.
- Performance environnementale des projets de construction / réhabilitation
- Conseils sur les aides financières

ILLUSTRATION D'ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA BIODIVERSITÉ

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Pour favoriser cette biodiversité, le service des espaces verts met en place différentes actions :

• EN PLACE DEPUIS OCTOBRE 2023 : LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Elle consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. L'objectif est de proposer de nouvelles techniques de gestion, respectueuses de la nature et de la biodiversité.

Cette gestion différenciée est en place dans « le bois du petit étang ». À cet endroit il n'y a pas eu de tonte depuis l'automne. Seuls les cheminements sont tondus régulièrement.

Il est aussi réalisé, à une moindre mesure, dans le « bois des maisons de fonction ».

Une tonte n'est réalisée qu'une fois sur deux, voire sur trois.

Pour l'été 2024, les herbes les plus hautes ont été conservées autour de certains arbres pour garder une certaine fraîcheur.

Gestion différenciée

• AUTOMNE 2024 : MISE EN PLACE DE GAZON FLEURI

Les nouvelles noues réalisées auprès des parkings de la direction et de l'hélistation seront engazonnées avec une variété de gazon fleuri résistante en milieu humide. Ce gazon permettra aux espèces mellifères de trouver une source de nourriture diverse et variée et permettra à un grand nombre d'insectes de vivre autour de ces noues.

POUR CONTACTER LES MEMBRES DU GROUPE HÔPITAL ÉCO-RESPONSABLE :

dta.her@ch-bretagne-atlantique.fr

© medicis.asso.fr

LES ÉTABLISSEMENTS METTENT L'ACCENT SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dans le domaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, les établissements de la direction commune se mobilisent sur la prévention des risques professionnels concernant l'ensemble des agents, quels que soient leur filière et leur métier. La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des mesures mises en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des professionnels, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.

Cette année 2024 est marquée par le lancement de plusieurs actions posant les bases de notre démarche :

1. ÉLABORATION D'UNE TRAME POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA DIRECTION COMMUNE

Afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité de notre démarche, un modèle de Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et un Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT) ont été élaborés pour tous les établissements. Ceux-ci visent à uniformiser et à standardiser les procédures d'évaluation des risques tout en permettant une adaptation aux spécificités locales. Cette approche harmonisée concerne l'analyse de 19 catégories de risques, allant du risque de chute aux risques psychosociaux en passant par les risques liés à la charge physique de travail ou encore les risques d'incendie et d'explosion.

2. PARTICIPATION DES ÉQUIPES À LA REFONTE ET LA MISE À JOUR DES DUERP

Dans le cadre de la refonte et de la mise à jour des DUERP des sites du CHBA et du CH de Ploërmel conduite entre décembre 2023 et juin 2024, notre trame d'évaluation a pu être mise en œuvre avec le concours d'un accompagnement extérieur. L'ensemble des services de ces deux établissements a été sollicité, ainsi que les membres des Formations Spécialisées en Santé, Sécurité et Condition de travail (F3SCT) respectives. L'observation des situations réelles de travail et les échanges avec les professionnels ont permis d'identifier des situations de travail exposant aux différents risques analysés. Chacune d'elles a été évaluée en terme de criticité afin de pouvoir les hiérarchiser, identifier les mesures de prévention existantes et de proposer par la suite des mesures complémentaires visant à supprimer ou à défaut réduire ces expositions pour les agents concernés.

L'aboutissement de cette démarche a été présentée au groupe projet constitué pour l'occasion, ainsi qu'aux F3SCT concernées pour avis. Elle fera l'objet prochainement d'une communication à destination de tous les personnels.

L'hôpital de Josselin a également lancé sa démarche d'actualisation du DUERP suite à l'emménagement dans le nouvel hôpital.

3. DÉPÔT D'UN DOSSIER D'APPEL À PROJET RELATIF À LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Le GHBA a répondu à un appel à projets de l'ARS relatif à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail sur la thématique de la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) pour solliciter un financement participatif pour l'achat d'équipements d'aide à la manipulation des patients, de chariots plus légers et maniables, ainsi que d'aides à la manutention motorisées ou mécanisées pour les biens et mobiliers. Ces solutions ont été testées en amont en situation réelle de travail et validées en concertation avec les différents acteurs concernés : les professionnels utilisateurs et leur encadrement, la Cellule Achats et Marchés, le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST). Nous saurons courant octobre si notre dossier a été retenu.

4. POURSUITE D'ACTIONS SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Des actions spécifiques, en lien étroit avec les représentants des F3SCT et le Service de Prévention et de Santé au Travail, ont été mises en place sur des thématiques spécifiques : le risque radon, l'amiante, le chaussage des professionnels, la prévention des risques chimiques et bien d'autres encore.

5. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le Service de Prévention et de Santé au Travail poursuit la déclinaison du projet de service 2023-2027 qui se décline en 5 axes :

- Axe 1 : assurer un suivi individuel en Prévention et Santé au travail de qualité
- Axe 2 : accompagner les établissements dans leur démarche de connaissance, d'identification et de gestion des risques professionnels
- Axe 3 : définir les secteurs d'activité et les populations prioritaires pour une meilleure efficacité des actions de prévention et de santé au travail
- Axe 4 : travailler dans le cadre des politiques régionales de santé et en partenariat
- Axe 5 : adapter l'organisation, les ressources humaines, les locaux et les équipements aux nouveaux besoins de fonctionnement

Sur les 43 actions du projet de service, 12 sont finalisées, 17 sont en cours et 14 restent à engager.

6. ACTIONS DE PRÉVENTION TMS À JOSSELIN

Des actions de prévention des risques liés aux troubles musculo-squelettiques ont été effectuées sur le terrain par les membres de la F3SCT de Josselin auprès des professionnels (conseils sur l'utilisation du matériel et techniques de manutention).

7. ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans certains établissements, une sous-commission de la F3SCT dédiée à l'analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes a été mise en place.

8. CRÉATION D'UNE CELLULE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Pour soutenir et renforcer notre démarche de prévention des risques, une cellule dédiée à la prévention a été mise en place, directement rattachée à la Direction des Ressources Humaines. Elle est renforcée depuis le 26 août par l'arrivée d'un conseiller en prévention des risques professionnels sur un périmètre territorial. Il aura pour missions de coordonner la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels, notamment sur le suivi du document unique et des mesures de prévention, d'apporter un appui technique et de conseiller les responsables des services dans la démarche. En lien avec les différents acteurs, il participera au développement d'une culture de prévention des risques professionnels au sein des établissements.

Les établissements de la direction commune portent l'objectif d'une démarche d'amélioration continue de la prise en compte des risques professionnels. Pour se faire, les équipes peuvent s'appuyer sur des ressources internes expertes sur différentes typologies de risques (personnes compétentes en radioprotection, responsables de sécurité incendie, l'équipe du SPST, UGRI etc.).

Les perspectives pour les mois à venir sont de consolider avec les équipes, sur le terrain et en lien avec l'encadrement, les mesures de prévention à mettre en œuvre en complément de celles déjà en place et au regard des risques identifiés, de permettre l'appropriation par tous de la prévention des risques professionnels, ainsi que de lancer des groupes de travail par groupement de risques, constitués à la fois des experts thématiques, de membres F3SCT, du SPST, du conseiller prévention en risques professionnels et de représentants de l'encadrement.

Une démarche participative, où chacun se sent concerné et engagé, est la clé d'une prévention efficace. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un environnement de travail plus sûr, plus sain et plus agréable pour tous.

15 mai

VANNES : INAUGURATION DE L'UCA

Le CHBA a inauguré le 15 mai sa nouvelle Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) sur le site de Vannes, d'une capacité d'accueil de 37 places, soit 18 de plus. Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases depuis février 2023, en site occupé.

Ce projet, coconstruit avec les équipes soignantes, avait également pour objectif de proposer aux patients un environnement moins « hospitalier », dans l'objectif de diminuer leur appréhension en préopératoire et une amélioration des conditions de travail pour le personnel.

22 mai

PLOËRMEL : INAUGURATION DE L'IRM

Le centre hospitalier de Ploërmel a inauguré son IRM le 22 mai en présence de Mme Noguéra, directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne. Cet équipement très attendu par la population et les élus de Ploërmel ainsi que par les professionnels de l'établissement, concrétise notre volonté de maintenir et consolider l'offre de soins proposée par l'hôpital de Ploërmel, notamment en renforçant son plateau d'imagerie porté par une équipe territoriale de radiologues.

2 août

MALESTROIT : VISITE SURPRISE DE ZAHO DE SAGAZAN

Avant de se produire le soir au Pont du Rock, Zaho de Sagazan a offert une prestation inoubliable à l'EHPAD de Malestroit vendredi 2 août.

Un concert piano-voix, dans le jardin ombragé de la résidence, devant 90 personnes environ dont une cinquantaine de résidents.

L'artiste a ensuite pris le temps d'échanger en toute simplicité avec son public, de faire des photos souvenirs, de prendre soin elle aussi à sa façon de nos aînés.

Familles, résidents et soignants avaient préparé une chorégraphie sur « la symphonie des éclairs » pour remercier l'artiste de ce moment émouvant passé avec elle.

N'hésitez pas à soumettre vos suggestions concernant le magazine à **communication@ch-bretagne-atlantique.fr**

6 juin

JOSSELIN & AURAY : AUX PREMIÈRES LOGES POUR LA FLAMME OLYMPIQUE !

Les résidents et les professionnels d'Auray et Josselin se sont mobilisés pour faire du passage de la Flamme Olympique le 6 juin 2024 un moment inoubliable. De la joie, des émotions et des souvenirs de cet événement historique !

DIRECTION COMMUNE : 1ER FORUM GÉRIATRIQUE

28 mai

Le 1er forum grand âge a été organisé le 28 mai à l'IFPS de Vannes par les EHPAD du CHBA Vannes-Auray, Ploërmel, Josselin, Belle-Île-en-Mer, Malestroit et Quiberon.

Intitulé « Bienvenue chez vous », il avait pour objectif de valoriser et mettre en avant les professionnels du secteur médico-social, et de témoigner de la richesse de l'accompagnement et des actions innovantes dans ce secteur.

La journée s'est déroulée en plusieurs temps : conférences, stands avec des propositions d'outils innovants, ateliers pratiques et réflexifs, ouverture vers d'autres pratiques, représentation par la compagnie de théâtre *Hors les murs* et synthèse philosophique par Eric Fiat.

MALESTROIT : FÊTE DES FAMILLES À L'EHPAD

13 juillet

Le 13 juillet, une quarantaine de familles s'est réunie pour fêter l'été et les fleurs : un programme convivial et festif accompagné en musique par L'Association Les Boysties.

Au programme : crêpes, buvette et grands jeux en bois, pour le plaisir de tous, qui ont joué le jeu avec de jolies tenues florales !

Un moment apprécié de tous, grâce à la mobilisation des équipes et des familles qui ont prêté main forte pour l'occasion.

Une première édition réussie, que certains résidents avaient préparé avec soin en confectionnant de jolies décorations pour agrémenter la fête.

3>7 juin

1ÈRE SEMAINE SUR LA CYBERSÉCURITÉ DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Vincent TRÉLY, spécialiste en cybersécurité et en santé et Président-Fondateur de l'Association Pour la Sécurité des SI de Santé (APSSIS), a animé des conférences sur le thème « **Cybermenaces et cyberguerre au cœur du système de santé : analyse et perspectives** » à l'attention du personnel hospitalier, des représentants des usagers et des professionnels de la CPTS GWENED (Vannes).

Les établissements de santé sont en effet la cible de nombreuses attaques de leur système d'information. Chaque utilisateur, médical ou non, est un maillon essentiel dans la chaîne de la cybersécurité et doit connaître et appliquer quelques règles de « cyberhygiène ».

21 mai

VANNES : CONFÉRENCE D'OLIVIA RUFAT

" **La place de la qualité de la communication dans nos organisations !** " Tel était le thème de la 1ère réunion des cadres de santé organisée et pensée pour les cadres de l'ensemble des établissements en direction commune.

Pour l'occasion, Olivia RUFAT, coordinatrice générale des soins du CH de Libourne, est venue inaugurer ce nouveau format de réunion auquel 70 cadres ont participé.

BELLE-ÎLE-EN-MER : AU PAS DE COURSE POUR LE TRAIL !

21 sept.

Pour la seconde édition consécutive après 2022, l'hôpital de Belle-Île-en-mer a noué un partenariat avec l'association du Grand Raid Insulaire dans le cadre de Belle-Île en Trail. À travers l'implication de ses professionnels, l'établissement a renouvelé son soutien à cet événement sportif insulaire et ce, sous plusieurs formes. Tout d'abord, il faut noter que 16 membres du personnel hospitalier (soignants, médecins, agents administratifs, logistiques...) ont arpenté les sentiers côtiers sur toutes les distances proposées, du circuit de 11 km jusqu'au tour complet de l'île.

Encadrés par l'association sportive des hospitaliers de Belle-Île (ASHBI) créée il y a 2 ans, les coureurs sont parvenus à réaliser des performances notables, à l'instar d'Adli Chahbi, 38e sur 526 concurrents sur l'ultra (81 km). Mais, au-delà de la dimension sportive, les professionnels ont été impliqués dans le cœur de l'événement : surveillance et prise en charge médicale des participants, dispensation de conseils et soins de récupération...

N'hésitez pas à soumettre vos suggestions concernant le magazine à **communication@ch-bretagne-atlantique.fr**

29 sept.

ENGOUEMENT CONFIRMÉ POUR LE MARATHON DE VANNES

107 courageuses et courageux coureurs ont bravé la pluie pour porter fièrement les couleurs du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique lors du challenge "relais entreprises", organisé dans le cadre du marathon de Vannes.

Merci à toutes et tous pour cette belle mobilisation !

Félicitations à l'équipe « Les P'tits Tuyaux », composée d'Emeline ROBERT, Mathilde LE BLEVEC, Mélanie ALLANO et Charlotte MONTFORT (pôle SPAGORA), et qui est arrivée 2ème au classement général des équipes féminines du relais entreprises. Bravo à elles !

6 juin

LES SÉNATRICES EN VISITE À VANNES ET PLOËRMEL

Le 6 juin dernier, le GHBA a eu le plaisir d'accueillir la mission sénatoriale d'information sur "l'avenir de la santé périnatale et son organisation territoriale".

Cette mission est présidée par Mme Annick JACQUEMET, sénatrice du Doubs et sa rapporteure, Mme Véronique GUILLOTIN, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle.

La visite des maternités de Vannes et Ploërmel et les discussions avec des professionnels de santé, des représentants de l'ARS Bretagne ainsi que des élus locaux, ont permis de témoigner de l'organisation territoriale et de la gradation de l'offre mise en place sur notre territoire de santé, et d'échanger sur les enjeux et contraintes de cette organisation.

CAMPAGNE DE VACCINATION

GRIPPE ET/OU COVID

Je travaille dans les établissements du GHBA, comment je me vaccine cette année ?

JUSQU'AU 18 OCT. 2024 À VANNES POUR TOUS

Permanence du lundi au vendredi de 10h à 15h30, vaccination GRIPPE et/ou COVID (sans rdv) en face des urgences
(ex « Maison Médicale de Garde »)

PENDANT & APRÈS CETTE PÉRIODE

Vaccination GRIPPE et/ou COVID :

▶ dans les points vaccinaux organisés dans chaque établissement du GHBA, hors CHBA

Vaccination GRIPPE :

▶ dans les services par les collègues (sous réserve de traçabilité)

▶ après cette période au SPST* sur rdv au 1.43.33

▶ dans ma pharmacie ou auprès de mon médecin traitant (*attestation vaccinale à adresser au SPST*)

**SPST : Service de Prévention et de Santé au Travail*

Suivez Brocéliande Atlantique

BROCÉLIANDE ATLANTIQUE
GROUPEMENT HOSPITALIER

CONCEPTION – RÉALISATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION CHBA - SPST